

COTE D'IVOIRE : FAIRE BAISSER LA PRESSION

Rapport Afrique N°193 – 26 novembre 2012

TABLE DES MATIERES

SYNTHESE ET RECOMMANDATIONS.....	i
I. INTRODUCTION	1
II. CRISPATIONS INTERIEURES, MENACES EXTERIEURES	2
A. UN SYSTEME DE SECURITE DESTRUCTURE	2
1. Beaucoup de chasseurs, peu de gendarmes.....	3
2. Le défi de la réinsertion des ex-combattants.....	5
B. MONROVIA, ACCRA, ABIDJAN	6
1. Agitation à l'Est.....	6
2. L'Ouest, une région meurtrie	9
III. UN DIALOGUE POLITIQUE GELE.....	12
A. LA MARGINALISATION DES PARTISANS DE L'ANCIEN REGIME	12
B. UNE POLARISATION POLITIQUE DANGEREUSE.....	13
IV. JUSTICE ET RECONCILIATION : UNE DERIVE INQUIETANTE.....	15
A. UNE JUSTICE A SENS UNIQUE.....	15
B. UN PROCESSUS DE RECONCILIATION AU POINT MORT	17
V. CONCLUSION	19
ANNEXES	
A. CARTE DE LA COTE D'IVOIRE.....	20
B. LISTE DES ACRONYMES	21
C. A PROPOS DE L'INTERNATIONAL CRISIS GROUP.....	22
D. RAPPORTS ET BRIEFINGS DE CRISIS GROUP SUR L'AFRIQUE DEPUIS 2009	23
E. LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'INTERNATIONAL CRISIS GROUP.....	25

COTE D'IVOIRE : FAIRE BAISSER LA PRESSION

SYNTHESE ET RECOMMANDATIONS

En Côte d'Ivoire, la sortie de crise est menacée par une situation sécuritaire volatile et des blocages politiques. Le dernier trimestre a été marqué par une série d'attaques meurtrières qui ont visé un commissariat de police, l'un des principaux camps militaires du pays, plusieurs positions de l'armée et une centrale électrique. Ces incidents ont été précédés par d'autres violences à l'Ouest. Même si ces événements ne constituent pas une menace immédiate pour la stabilité, ils indiquent que, pour certains, la guerre n'est pas terminée. Lenteur de la réforme du secteur de la sécurité, gel du dialogue politique, fragilité de la coalition au pouvoir, retour de la violence verbale, révélation de projets de coup d'Etat, doutes sur la réalité d'une volonté de réconciliation nationale, sont autant de signes préoccupants. Le président Alassane Ouattara et son nouveau gouvernement formé le 22 novembre ne doivent pas compter exclusivement sur la relance économique et le verrouillage sécuritaire pour consolider la paix. La communauté internationale ne doit pas détourner son regard d'un pays dont la stabilisation est d'autant plus cruciale pour l'Afrique de l'Ouest que le Mali voisin a basculé dans une crise profonde et durable.

Dix-huit mois après la fin d'un conflit postélectoral qui s'est soldé par la mort de plus de 3 000 personnes et qui ne constituait que l'épilogue d'une crise politico-militaire de plus d'une décennie, nul ne devait s'attendre à une situation totalement normalisée. La Côte d'Ivoire est confrontée aux problèmes classiques que connaissent les Etats qui sortent d'une guerre civile. L'appareil de sécurité peine à se remettre en ordre. En dépit de quelques progrès, les forces ivoiriennes restent déséquilibrées et divisées entre membres des anciennes Forces de défense et de sécurité (FDS), sous la présidence de Laurent Gbagbo, et éléments provenant des Forces armées des forces nouvelles (FAFN), l'ancienne rébellion. Ni leur comportement, ni les modalités de leur intégration au sein de la nouvelle armée, les Forces républicaines de Côte d'Ivoire (FRCI), ne favorisent la réconciliation. Les anciennes FAFN y occupent toujours une place dominante tandis que la police et la gendarmerie restent les parents pauvres.

Déployés sur l'ensemble du territoire, plus de 18 000 chasseurs traditionnels, les Dozos, participent à la sécuri-

sation du pays, jouant un rôle pour lequel ils n'ont ni légitimité, ni compétence. Cette configuration de l'appareil militaire et milicien au service du pouvoir est mal acceptée, notamment par les partisans de l'ancien président Gbagbo, détenu à la Cour pénale internationale (CPI) à La Haye, aux Pays-Bas et qui pourrait être rejoint prochainement par son épouse Simone Gbagbo après l'annonce le 22 novembre de l'émission d'un mandat d'arrêt contre elle. La configuration actuelle du secteur de la sécurité exacerbe les tensions, en particulier dans l'Ouest, où les problèmes fonciers intercommunautaires s'accumulent. La lenteur de la réinsertion dans la vie civile des dizaines de milliers de jeunes hommes qui ont participé au conflit augmente leur frustration et les encourage à conserver les armes comme garanties de survie économique.

Volet crucial de la réconciliation, le dialogue entre le pouvoir et l'opposition est gelé et ne va pas au-delà des déclarations d'intention. Le Front populaire ivoirien (FPI), parti de l'ancien président Gbagbo, a choisi l'isolement en se retirant du processus électoral et en posant des conditions irréalistes à son retour effectif dans le jeu politique. Son aile modérée n'arrive pas à se démarquer d'une branche dure en exil qui nourrit l'espoir d'une reconquête militaire du pouvoir. La révélation, en juin, septembre et octobre 2012, de projets de déstabilisation qui seraient orchestrés depuis le Ghana par des anciens ministres de Gbagbo, des membres de sa famille et des officiers supérieurs qui lui étaient proches, a paralysé le dialogue politique et les perspectives de réconciliation. Il a convaincu les durs de l'autre bord, membres du Rassemblement des républicains (RDR), le parti présidentiel, et des Forces nouvelles, l'ancienne rébellion, de la nécessité de consolider la victoire militaire obtenue sur leurs adversaires politiques et de maintenir une position répressive à l'égard de l'ensemble des représentants de l'ancien régime, modérés ou non.

Les remous politiques s'accompagnent d'un retour des propos haineux et dangereux relayés par une presse partisane aux ordres d'un camp ou de l'autre. Dans ce climat de polarisation, le gouvernement prend des décisions qui l'éloignent peu à peu de ses promesses électorales de gouvernance moderne et de rupture avec le passé qui ont

permis à Ouattara de remporter l'élection présidentielle en novembre 2010. Le système judiciaire fonctionne toujours à sens unique. Pas un seul élément des FRCI n'a été inculpé, ni pour les crimes commis durant la crise postélectorale, ni pour ceux perpétrés depuis lors. Des arrestations arbitraires ont lieu dans les milieux pro-Gbagbo, notamment effectuées par la toute puissante Direction de la surveillance du territoire (DST) et la police militaire.

Dans l'administration et les entreprises publiques, des nominations régionalistes ou politiques sont effectuées au nom d'une politique de « rattrapage » peu en phase avec la modernité promise. De son côté, la Commission dialogue, vérité et réconciliation (CDVR) peine à commencer un nécessaire travail de fond. La mise en place de ses comités locaux est laborieuse. Plus inquiétant, elle ne semble pas franchement soutenue par le pouvoir politique qui l'a mise en place l'an dernier avec force médiatisation. Le gouvernement tarde à mettre à sa disposition les ressources financières nécessaires à son fonctionnement tandis qu'est toujours critiquée la gestion très personnalisée de son président, Charles Konan Banny.

C'est dans ce contexte que la coalition au pouvoir a montré des signes de fragilisation jusqu'à la dissolution le 14 novembre dernier du gouvernement, un révélateur des dissensions croissantes entre le RDR et son principal allié, le Parti démocratique de Côte d'Ivoire (PDCI). Mais la nomination le 21 novembre d'un nouveau Premier ministre, Daniel Kablan Duncan, issu comme son prédécesseur Jeanot Ahoussou-Kouadio du PDCI, devrait désamorcer la crise en ressoudant davantage une équipe gouvernementale, qui n'a en réalité que peu changé, derrière le président. Le nouveau Premier ministre qui avait déjà occupé ce poste entre 1994 et 1999 et était ministre sortant des Affaires étrangères, est à la fois un cadre respecté du PDCI et un ami de longue date du président Ouattara, économiste comme lui. L'accent résolument mis sur la recherche d'une croissance économique forte capable de réduire le chômage et la pauvreté est salutaire mais il ne saurait être un substitut à des actes politiques visant exclusivement la réconciliation nationale.

La classe politique ne semble pas avoir tiré toutes les leçons de la crise postélectorale et reproduit les comportements qui ont conduit le pays au bord du gouffre. Il est urgent pour le président Ouattara, la nouvelle équipe gouvernementale et l'ensemble de la classe politique dirigeante de ne pas céder à la tentation naturelle de l'arrogance du pouvoir, qui en Côte d'Ivoire, a déjà fait de nombreuses victimes. Il est temps pour les organisations africaines et la communauté internationale dans son ensemble de dénoncer publiquement et fermement les dysfonctionnements du régime ivoirien actuel.

RECOMMANDATIONS

Pour améliorer la sécurité de l'Etat et des populations

Au gouvernement ivoirien :

1. Encourager et multiplier les initiatives favorisant la cohabitation entre les anciens membres des Forces de défense et de sécurité et des Forces armées des forces nouvelles, qu'il s'agisse de formations, de travaux d'utilité publique ou d'exercices communs.
2. Accélérer le redéploiement de la police et de la gendarmerie et les doter, d'une part, d'un budget exceptionnel de rééquipement, centré sur les moyens de mobilité, de communication et les conditions de travail, et, d'autre part, de l'armement nécessaire à la bonne exécution de leurs missions.
3. Organiser une conférence à l'échelle nationale, en présence des principaux chefs de la confrérie dozo, afin de délimiter la place et le rôle des chasseurs traditionnels dans la société et dans l'appareil de sécurité ainsi que le type d'armes qu'ils sont en droit de détenir ; et entreprendre d'identifier, de désarmer et de réinsérer les « faux Dozos » dans la vie civile.
4. Fixer à l'Autorité pour le désarmement, la démobilisation et la réinsertion (ADDR) une date butoir pour effectuer son travail d'identification et de réinsertion des ex-combattants et rendre publique cette date ; et encourager l'ADDR à identifier les opportunités de réinsertion que l'économie peut immédiatement générer et les attribuer à un nombre réaliste d'ex-combattants correspondant.

Aux gouvernements du Ghana et du Togo :

5. Exécuter, dans le cadre des contraintes légales propres à leur pays, les mandats d'arrêt internationaux lancés par la Côte d'Ivoire contre certains dirigeants ou proches du régime Gbagbo en exil.

Aux partenaires internationaux, notamment la France, les Etats-Unis et l'Union européenne :

6. Demander aux autorités ivoiriennes de définir les objectifs à court terme de la réforme du secteur de la sécurité à partir des problèmes immédiats et orienter leur assistance à la mise en œuvre de cette réforme essentiellement vers l'atteinte de ces objectifs prioritaires.

Pour favoriser le dialogue et normaliser la vie politique

Au gouvernement ivoirien et aux dirigeants des partis de la mouvance présidentielle :

7. Associer le FPI et d'autres partis de cette mouvance, qui ne sont pas représentés à l'Assemblée nationale, aux débats les plus importants du quinquennat, notamment ceux portant sur les réformes institutionnelles et la réforme du code foncier rural.
8. Modifier la composition et le fonctionnement de la Commission électorale indépendante (CEI) en vue des prochains scrutins locaux et régionaux, prévus pour 2013, dans le sens d'un rééquilibrage de la représentation des différentes forces politiques, en attendant une réforme en profondeur du dispositif électoral dans le contexte plus large d'une réforme constitutionnelle.

Aux dirigeants du Front patriotique ivoirien (FPI) et aux personnalités politiques proches de l'ancien régime Gbagbo :

9. Condamner sans ambiguïté toutes les actions visant à déstabiliser le gouvernement et à entretenir un climat d'insécurité, se démarquer nettement des personnalités civiles et militaires du régime Gbagbo, actuellement en exil, qui restent animées par une volonté de revanche militaire, et accepter l'offre de dialogue politique faite par le gouvernement.

Pour promouvoir la justice et la réconciliation

Au président de la République de Côte d'Ivoire :

10. Lancer un appel à l'ensemble des partis politiques qui disposent d'élus pour qu'ils se réunissent et demandent publiquement et collectivement pardon aux Ivoiriens pour l'ensemble des souffrances infligées aux populations depuis le coup d'Etat de décembre 1999.

Au ministre de la Justice :

11. Clarifier la situation juridique de certains proches du président Gbagbo emprisonnés en Côte d'Ivoire, notamment son fils Michel Gbagbo et l'ancien président du FPI, Pascal Affi N'Guessan ; et libérer les membres de l'ancien régime ou de l'entourage de l'ancien président qui sont détenus sans base juridique solide.
12. Apporter rapidement des suites judiciaires non sélectives aux conclusions du rapport de la Commission nationale d'enquête sur les violations des droits de l'homme et du droit international humanitaire commises en Côte d'Ivoire dans la période postélectorale

allant du 31 octobre 2010 au 15 mai 2011 inclus, rendu public au mois d'août dernier.

Au président de la Commission dialogue, vérité et réconciliation :

13. Installer au plus vite, avec le soutien de la société civile, les délégations locales de la CDVR, sans toutefois conditionner le démarrage de leurs travaux à l'ouverture simultanée des 36 comités prévus, qui doivent être installés progressivement, en premier lieu dans des zones prioritaires, comme Duékoué, dans l'Ouest du pays.

Au secrétaire général de l'Organisation des Nations unies et à son représentant spécial en Côte d'Ivoire :

14. Renforcer la division en charge des droits de l'homme de l'Opération des Nations unies en Côte d'Ivoire (Onuci) pour lui permettre un meilleur suivi des violations sur l'ensemble du territoire et une plus grande capacité de formulation des réponses appropriées.

Aux partenaires régionaux et internationaux de la Côte d'Ivoire :

15. Prendre des positions publiques plus fermes et plus fréquentes pour condamner les violations répétées des droits de l'homme et rappeler au président Ouattara et au gouvernement ivoirien les engagements pris en matière de justice équitable et de réconciliation nationale.

Au procureur de la Cour pénale internationale :

16. Poursuivre ses investigations, dont celles qui portent sur les crimes relevant éventuellement de sa compétence et qui auraient été commis entre 2002 et 2010, conformément à la décision des juges de la Cour rendue en octobre 2011.

Dakar/Bruxelles, 26 novembre 2012

COTE D'IVOIRE : FAIRE BAISSER LA PRESSION

I. INTRODUCTION

Le 26 juin 2012, la Côte d'Ivoire a atteint le point d'achèvement de l'Initiative pour les pays pauvres très endettés (PPTE) qui lui a permis d'obtenir une réduction de plus de 4 090 milliards de francs CFA (environ 7,5 milliards de dollars) sur une dette extérieure totale de 6 396 milliards de francs CFA (environ 13 milliards de dollars) auprès du Fonds monétaire international (FMI) et de la Banque mondiale. Les revenus de l'Etat qui étaient jusqu'alors consacrés au service de cette lourde dette pourront désormais être injectés dans le développement du pays. Depuis son installation au pouvoir, le gouvernement a bénéficié de l'aide financière de la communauté internationale¹ et a fait du redressement économique son remède principal à la longue et douloureuse crise.

Nécessaire, en particulier pour occuper des dizaines de milliers de jeunes désœuvrés sensibles et vulnérables aux discours et aux manipulations les plus dangereux, la relance de l'économie ne règlera pas à elle seule une crise profondément politique et même sociétale. La suite tragique de l'élection présidentielle de novembre 2010 s'est d'ailleurs jouée dans un pays qui n'était pas en état de faillite financière et qui est même demeuré, en dépit de dix années de conflit politico-militaire, plus riche que plusieurs de ses voisins qui étaient en paix. De même, les bonnes prévisions de croissance pour l'année 2012² n'ont pas empêché le pays de connaître une importante vague de violence armée au mois d'août dernier.

L'objectif de l'actuel quinquennat (2010-2015) ne doit pas être seulement de mettre la Côte d'Ivoire sur une trajectoire de forte croissance économique mais aussi de corriger les déséquilibres politiques, ethniques, fonciers et institutionnels qui ont marqué le pays pendant deux décennies. La présidence Ouattara doit aussi constituer un

appareil de défense et de sécurité qui ne soit plus au service d'un pouvoir ou d'un clan mais au service de la République et de ses citoyens.³ Sans cette réforme cruciale, les forces armées resteront l'élément déstabilisateur qu'elles sont depuis le coup d'Etat de décembre 1999. Elle doit en outre sortir du piège tendu par les éléments les plus radicaux du camp Gbagbo, qui poussent les autorités à répondre à leurs attaques par une répression indiscriminée qui n'a jusqu'alors rien réglé. Des gestes symboliques d'apaisement, comme la libération de certains caciques de l'ancien régime, détenus sans base juridique solide, ainsi que la mise en place d'un système judiciaire indépendant du pouvoir politique sont indispensables pour la réconciliation.

¹ Voir le rapport Afrique de Crisis Group N°83, *Côte d'Ivoire : poursuivre la convalescence*, 16 décembre 2011, p. 7.

² Selon le gouvernement ivoirien, la croissance de l'économie sera de 8,1 pour cent pour l'année en cours. « Visite du Président de la Banque mondiale en Côte d'Ivoire : l'allocution de SEM Alassane Ouattara, Président de la République de Côte d'Ivoire », communiqué de la présidence ivoirienne, 5 septembre 2012.

³ Rapport de Crisis Group, *Côte d'Ivoire : poursuivre la convalescence*, op. cit., p. 7-13.

II. CRISPATIONS INTERIEURES, MENACES EXTERIEURES

A. UN SYSTEME DE SECURITE DESTRUCTURE

Au cours du premier semestre 2012, la réforme du secteur de la sécurité (RSS) a connu quelques avancées qui ont principalement concerné le domaine administratif. Jusqu'à la dissolution le 14 novembre du gouvernement dirigé par Jeannot Ahoussou-Kouadio, et dans le nouveau gouvernement annoncé le 22 novembre, le président Ouattara est lui-même en charge du ministère de la Défense.⁴ Le 6 avril, un arrêté présidentiel a créé un groupe de travail sur la RSS, qui présente l'avantage de réunir en une seule équipe l'ensemble des structures concernées par une réforme qui manquait jusqu'alors de centralisation et de coordination.⁵ Cette équipe est chargée d'apporter à cette réforme cruciale une vision à long terme et une orientation claire sur le rôle des forces de sécurité dans les années à venir.⁶

Des officiers supérieurs issus des FDS ont été nommés le 27 juin 2012 à des postes à hautes responsabilités,⁷ notamment à la direction de la défense et à l'inspection de la marine,⁸ rendant possible l'existence au sein de l'armée d'un contrepoids à la toute-puissance des gradés issus de la rébellion des Forces nouvelles (FN).⁹ Mis à l'écart du système pendant près d'une année, certains de ces officiers supérieurs apportent des capacités qui ont jusqu'alors fait défaut à la nouvelle armée ivoirienne, mais leur nombre reste encore faible par rapport aux énormes besoins de compétences des FRCI et leur influence réelle reste limitée. Dans le même esprit, une structure de coordination « des questions relatives à la sécurité », nommée Conseil national de sécurité, ainsi qu'une structure baptisée Auto-

rité pour le désarmement, la démobilisation et la réinsertion (ADDR), chargée de superviser l'ensemble des opérations de DDR, ont été créées respectivement le 8 et le 23 août.

Sur le terrain cependant, ces changements administratifs n'ont pas été suivis des effets positifs escomptés. Les dix premiers mois de l'année se sont achevés par une détérioration notable de la situation sécuritaire. A la période de calme relatif qui s'est installée à partir de mars a succédé un trimestre de troubles, de violences et de crispations. Le 8 juin, une attaque menée par une centaine de mercenaires libériens et de miliciens ivoiriens pro-Gbagbo a fait au moins quinze morts à la frontière du Libéria et de la Côte d'Ivoire.¹⁰ Le 20 juillet, la destruction d'un camp de réfugiés situé dans la ville de Duékoué a fait officiellement six morts. Cette attaque aurait été menée par des éléments des FRCI, des supplétifs dozos et des civils en colère.¹¹ Elle a été suivie quelques jours plus tard par des affrontements entre Dozos et une partie de la population de la ville de Sinfra,¹² faisant un mort. Puis entre le 4 et le 25 août, une série d'attaques meurtrières a visé directement des positions des FRCI dans le Sud et l'Ouest du pays.¹³

Les attaques contre le régime du président Ouattara se déroulent désormais à un rythme mensuel. Dans la nuit du 21 au 22 septembre, la ville de Noé a été le théâtre de violents combats entre des assaillants ivoiriens venant du Ghana et des éléments des FRCI. Au moins neuf personnes ont été tuées durant cet accrochage qui a duré plusieurs

⁴ Ministre délégué à la Défense dans le précédent gouvernement, Paul Koffi Koffi a conservé son poste.

⁵ Entretien de Crisis Group, responsable onusien, Abidjan, juin 2012.

⁶ Pour le moment, aucun projet de long terme définissant le rôle de l'armée n'a été présenté par les autorités ivoiriennes. La plupart des projets proposés à la communauté internationale portent sur des demandes de financement pour des rééquipements en matériel sophistiqué, notamment des hélicoptères. Entretien de Crisis Group, diplomate, Abidjan, juillet 2012.

⁷ Voir « De nouveaux patrons nommés hier, dans l'armée », *L'Expression*, 28 juin 2012.

⁸ Considéré comme un pro-Gbagbo, le colonel-major Konan Boniface, qui est rentré d'exil en juillet 2011, a été nommé à ce poste. Ancien des FDS, réputé pour son efficacité et sa connaissance des affaires militaires, le colonel Patrice Kouassi a été nommé au poste de directeur de la défense. Voir « Les dessous de la nomination de Konan Boniface », *L'Expression*, 3 juillet 2012 et entretiens de Crisis Group, officiers ivoiriens, Abidjan, juin et juillet 2012.

⁹ Entretien de Crisis Group, responsable militaire ivoirien, Abidjan, juin 2012.

¹⁰ Voir la note 91 de ce rapport.

¹¹ Le 20 juillet 2012, des membres des FRCI, des chasseurs dozos et des habitants de Duékoué auraient attaqué un camp de déplacés de Nahibly et tué plusieurs personnes. Ce camp, surveillé par l'Onuci, accueillait 5 000 personnes. Il a été totalement rasé. Cette attaque a été présentée comme une réaction violente contre la présence avérée dans le camp d'hommes armés auteurs de nombreux braquages à Duékoué. En l'absence d'enquête judiciaire, ni le nombre de victimes, ni les circonstances exactes de cette attaque ne sont à ce jour connues. Entretiens téléphoniques de Crisis Group, responsables administratifs, juillet 2012.

¹² Voir « Sinfra : Dozo et population s'affrontent », *Le Nouveau Réveil*, 2 août 2012.

¹³ Le 5 août, un commissariat de police a été attaqué à Abidjan, dans le quartier de Yopougon, faisant cinq morts, tous membres des FRCI. Quelques heures plus tard, une caserne a été attaquée à Abengourou, à l'Est du pays, sans faire de victimes. Le lendemain, une attaque a visé le camp militaire d'Akouédo à Abidjan, faisant sept morts, dont six militaires et un assaillant. Le 13 août, un poste de contrôle situé à la frontière libérienne a essuyé des tirs, faisant un mort parmi les FRCI. Le 16 août, à Dabou, à 50 kilomètres d'Abidjan, une position des FRCI a été attaquée. Le 24 août, la ville d'Irobo, située à 150 kilomètres au sud-ouest d'Abidjan, a été le théâtre d'une nouvelle attaque qui a fait six morts.

heures.¹⁴ Le même jour, deux commissariats de police et un poste de gendarmerie étaient attaqués à Port-Bouët, au sud d'Abidjan.¹⁵ Le 15 octobre, la centrale électrique stratégique d'Azito, située dans le quartier de Yopougon à Abidjan, et des positions de la police et de la gendarmerie à Bonoua, non loin de la frontière ghanéenne, ont été attaquées, sans faire de victimes.¹⁶ Le bilan des incidents de juin à octobre 2012 s'élève à au moins 47 morts.

Ces attaques révèlent l'existence de forces pro-Gbagbo très déterminées et bien organisées et la faiblesse d'une armée toujours fragmentée et désordonnée. Les attaques du mois d'août, en particulier celle du camp militaire d'Akouédo, n'ont été possibles que grâce à des complicités internes et quelques éléments des ex-Forces nouvelles, notamment fidèles à la mémoire d'Ibrahim Coulibaly,¹⁷ sont fortement soupçonnés d'y avoir participé aux côtés de miliciens pro-Gbagbo.¹⁸ Suite aux attaques ayant visé la centrale d'Azito et les forces de sécurité de Bonoua, deux gendarmes, deux policiers et trois marins, tous membres des FRCI, ont été arrêtés.¹⁹

Cette situation résulte directement de l'implosion de l'armée ivoirienne durant la crise postélectorale. Quinze mois après la fin de la « guerre de la double présidence », il serait irréaliste d'espérer voir une armée totalement remise du choc, qui aurait trouvé de la cohérence et un comportement parfaitement républicain. Il reste que les signes d'une volonté de tendre au plus vite vers ces objectifs tardent à venir. La poursuite de ces attaques témoigne plutôt de l'incapacité actuelle des FRCI à imposer l'ordre sur l'ensemble du territoire. Les forces hostiles au président Ouattara, quant à elles, sont néanmoins incapables de conserver des positions durables sur le territoire ivoirien et de renverser le gouvernement.

1. Beaucoup de chasseurs, peu de gendarmes

L'un des principaux problèmes de l'appareil de sécurité est la place qu'y occupent la gendarmerie et la police. Le redéploiement et l'équipement de ces deux forces s'effec-

tuent au compte-gouttes et restent très contrastés. Dans les grandes villes comme Abidjan ou Bouaké, leur retour est partiellement achevé. Ailleurs, particulièrement dans les petites ou moyennes communes, policiers et gendarmes ont toujours un accès très limité aux armes et aux munitions.²⁰ Faute d'armes, ils sont fréquemment obligés de faire appel à des éléments des FRCI, qui disposent au contraire de « trop d'armes »,²¹ pour procéder à des interpellations, ce qui réduit leur rapidité d'action et les place parfois dans une humiliante situation de dépendance.

Dans certaines régions sensibles comme l'Ouest frontalier du Libéria, il semble que tout soit fait pour que policiers et gendarmes disposent, dans le meilleur des cas, de la moitié du matériel nécessaire à leur travail. Quand ils sont dotés de moyens de transport, ils n'ont pas d'armes et inversement.²² Dans certains cas extrêmes, les autorités locales logent et nourrissent les gendarmes.²³ Policiers et gendarmes ne sont certes plus obligés de partager leurs locaux avec des éléments des FRCI, ni de travailler sous leur contrôle comme ce fut le cas dans l'immédiat après-guerre. Mais dans de nombreux commissariats et postes de gendarmerie, le mobilier, les ordinateurs et les fournitures de bureaux manquent toujours à l'appel. L'impossibilité de procéder à des enquêtes judiciaires ou des interventions en flagrant délit rend difficile la lutte contre la criminalité, notamment au Nord du pays, où les activités des coupeurs de routes ont considérablement augmenté depuis un semestre.²⁴

Un fort manque de confiance subsiste entre gendarmes, policiers et militaires issus de l'ex-rébellion des FN. Les responsables politiques et militaires de l'ex-rébellion ne font toujours pas confiance à une gendarmerie dont les membres sont considérés, à tort ou à raison, comme des partisans potentiels ou avérés de l'ancien régime.²⁵ De

¹⁴ « Tirs à Noé après de nouvelles attaques contre les forces de sécurité à Abidjan », Radio France internationale (RFI), 21 septembre 2012.

¹⁵ « Nouvelles attaques en Côte d'Ivoire », RFI, 21 septembre 2012.

¹⁶ « Côte d'Ivoire : tirs sur une centrale thermique à Abidjan, police attaquée dans le sud », Agence France-Presse (AFP), 15 octobre 2012.

¹⁷ Chef historique de la rébellion des FN, Ibrahim Coulibaly s'est longtemps opposé à Guillaume Soro avant d'être tué en avril 2011 à Abidjan dans des circonstances qui restent obscures.

¹⁸ Entretiens téléphoniques de Crisis Group, diplomates, universitaires, septembre 2012. Voir aussi « Côte d'Ivoire : des attaques soigneusement préparées ? », *Jeune Afrique*, 4 septembre 2012.

¹⁹ « Les assaillants mis en déroute », *Nord Sud*, 16 octobre 2012.

²⁰ En mai 2012, huit gendarmes de la ville de Man ont été brièvement mis aux arrêts après avoir refusé de se rendre en mission à la frontière du Libéria avec seulement quatre armes. Entretien de Crisis Group, responsable de la société civile, Abidjan, juin 2012.

²¹ Entretien de Crisis Group, responsable militaire international, Abidjan, juin 2012.

²² Entretien de Crisis Group, responsable de la société civile, Abidjan, juin 2012.

²³ Entretien de Crisis Group, conseiller général, Abidjan, juin 2012.

²⁴ Actifs dans l'ensemble des pays d'Afrique de l'Ouest, les coupeurs de routes sont des bandes armées agressant les automobilistes ou les motocyclistes sur les routes. Voir le rapport de Human Rights Watch (HRW), « Côte d'Ivoire : criminalité en hausse et vide sécuritaire à Bouaké », 5 mars 2012.

²⁵ Pendant ses dix années au pouvoir, Laurent Gbagbo s'est employé à ethniciser et politiser les forces de gendarmerie et de police en y injectant des centaines de nouvelles recrues provenant de sa région d'origine ou de groupes ethniques qui lui étaient

son côté, la police est perçue comme un corps qui n'a ni les « capacités matérielles » ni le « courage » suffisant pour s'opposer à la menace militaire que représenteraient les extrémistes de l'ancien régime.²⁶ Les tentatives de travail en commun sont encore très limitées, se résumant souvent à des binômes de sous-officiers, les simples soldats n'étant jusqu'ici que rarement impliqués. Certains chefs de l'ex-rébellion à la tête d'unités chargées de veiller à la sécurité quotidienne des citoyens de certaines régions ou quartiers sensibles refusent même catégoriquement d'incorporer des éléments de la gendarmerie afin de créer une mixité capable de rétablir la confiance.²⁷

Faute de gendarmes et de policiers, une partie importante du travail quotidien de sécurisation du territoire est assurée non seulement par des soldats, anciens combattants des FN, mais aussi par une force supplétive qui a pris une importance considérable depuis la fin des combats à Abidjan en mars 2011. Il s'agit des chasseurs traditionnels dozos.²⁸ Ces deux forces n'ont ni la formation requise pour mener des enquêtes judiciaires, ni la confiance d'une partie de la population, particulièrement celle qui vit dans les régions qui ont majoritairement voté pour Laurent Gbagbo à la dernière élection présidentielle. Ce n'est pas la première fois que les Dozos exercent des fonctions de supplétifs des forces de police à l'échelle nationale. Face à la recrudescence de la criminalité dans le Nord, ils avaient été amenés à le faire au début des années 1990.²⁹ Mais ils n'avaient jamais été aussi nombreux et omniprésents à travers le pays.

Les Dozos sont déployés sur l'ensemble du territoire. Originaire du Nord de la Côte d'Ivoire, cette confrérie est

aujourd'hui plus présente dans sa partie méridionale que dans sa partie septentrionale. En février 2012, la police des Nations unies (UNPOL) comptabilisait 10 167 chasseurs traditionnels au sud de l'ancienne ligne de démarcation et 8 132 au nord de cette ligne.³⁰ Ils ont été positionnés dans l'ensemble des villes du Sud qui présentent un intérêt stratégique important, économique ou politique : le secteur d'Abidjan, la capitale politique Yamoussoukro, la ville de Daloa et le port de San Pedro, qui sont les centres nerveux du commerce de cacao, ainsi que la région conflictuelle du Moyen-Cavally.

L'Etat exerce un contrôle relatif sur ces éléments armés. Les Dozos possèdent une structure de commandement propre, organisée en niveaux national et régionaux.³¹ Ils entretiennent des relations étroites avec les FN et dans une moindre mesure avec certains cadres du parti présidentiel, le RDR.³² Leur comportement et la perception qu'en ont les populations varient selon les régions. Au Nord, ils sont plutôt vus comme une force positive, protectrice des citoyens et qui collabore volontiers avec les forces de police, quand celles-ci sont présentes. Dans certaines parties de l'Ouest, ils comblent le vide sécuritaire en contrôlant des axes routiers réputés dangereux, comme celui qui relie Bangolo à Man. Dans d'autres parties du Sud, ils inspirent au contraire la peur du fait de leur réputation ou de leur comportement passé.³³

Dans l'Ouest, la division des droits de l'homme de l'Opération des Nations unies en Côte d'Ivoire (Onuci) les tient pour responsables de 20 pour cent des cas de violations des droits de l'homme imputables aux FRCI et aux forces qui leur sont rattachées. La présence en leur sein de « faux Dozos »³⁴ rend encore plus complexe la définition de leur rôle et de leur responsabilité dans la perpétuation des ten-

à priori favorables. Ces dernières ont reçu le surnom de « promotion Blé Goudé », en référence au chef des jeunes patriotes, Charles Blé Goudé. Entretien de Crisis Group, universitaires, responsables sécuritaires et politiques ivoiriens, Abidjan, mai et octobre 2011.

²⁶ Entretien de Crisis Group, responsable des ex-Forces nouvelles, Abidjan, juin 2012.

²⁷ Entretien de Crisis Group, responsable militaire international, Abidjan, juin 2012.

²⁸ L'utilisation de milices ou de forces supplétives n'est pas une nouveauté en Côte d'Ivoire. Le régime de Félix Houphouët-Boigny s'est appuyé sur « les loubards » ou « gros bras » recrutés parmi les bandits abidjanais pour contrer l'expansion de la Fédération estudiantine et scolaire de Côte d'Ivoire au début des années 1990. Celui de Robert Guéï a réuni des éléments violents de l'armée au sein de structures non officielles comme les « Brigades rouges » ou « Cosa Nostra » pour éliminer ou traquer ses adversaires. Laurent Gbagbo et les « refondateurs » ont utilisé les jeunes patriotes pour contrôler Abidjan. Il est surprenant qu'un régime qui se présente aujourd'hui comme moderne et favorable à une meilleure gouvernance reproduise ce modèle.

²⁹ Voir Joseph Hellweg, *Hunting the ethical state* (Chicago, 2011), p. 5, 51.

³⁰ Voir « Draft report prepared by Political Affairs Division (PAD) », février 2012. Ce rapport interne de l'Onuci de douze pages, auquel Crisis Group a eu accès, expose et analyse le problème posé par les Dozos depuis la fin de la crise postélectorale.

³¹ Organisés autour de plusieurs chefs spirituels installés notamment à Katiola et à Korogho, d'un président résidant à Bouaké, les Dozos disposent de structures régionales et départementales dirigées par des « Dozo-Ba ».

³² Une unité de 1 500 Dozos dénommée « guerriers de la lumière » a combattu avec les FN au début de la rébellion armée en 2002. L'ancien chef de l'actuelle police militaire et ancien commandant de zone, Zacharia Koné, est en même temps un responsable dozo de haut rang. Observation de Crisis Group sur le terrain, novembre 2002 et entretien de Crisis Group, Zacharia Koné, Abidjan, mars 2012.

³³ « Draft report prepared by PAD », op. cit.

³⁴ L'Onuci comptabilise 2 000 à 3 000 hommes qui peuvent être rangés dans cette catégorie. Ils n'ont pas reçu l'initiation et n'obéissent qu'à eux-mêmes ou à des chefs autoproclamés. Voir « La réponse de l'Onuci sur la question des dozos », note interne non datée.

sions communautaires. La question de leur désarmement est aussi très complexe car, au nom de la culture et de la tradition, ils jouissent d'un droit non écrit à disposer et à porter des armes. Si la majorité d'entre eux sont toujours équipés de fusils de chasse, certains détiennent des armes de guerre de type AK-47 ou lance-roquettes.³⁵

2. Le défi de la réinsertion des ex-combattants

Les « faux Dozos » s'ajoutent à la très longue liste de combattants à réinsérer dans la vie civile. Selon l'ancien président de l'Assemblée nationale, Mamadou Koulibaly,³⁶ il y aurait actuellement 97 000 hommes armés, non démobilisés et divisés en trois groupes. Le premier est composé d'anciens éléments des FN qui ont à un moment ou à un autre du conflit intégré la rébellion ; ils seraient au nombre de 32 000. Le second est celui des 36 000 supplétifs qui ont été recrutés par les FN au cours de la crise postélectorale. Le troisième est formé par les 38 000 éléments des milices et groupes d'autodéfense de l'ancien régime. Ces chiffres coïncident avec les estimations régulièrement avancées par de nombreuses sources, ivoiriennes ou internationales. Cela dit, personne ne détient à ce jour une comptabilité précise des éléments à démobiliser.

Depuis la fin de la guerre, la démobilisation et la réinsertion des milliers d'hommes qui ont participé au conflit stagnent.³⁷ En dépit des demandes réitérées de la communauté internationale ou de responsables ivoiriens,³⁸ la réintégration des ex-combattants a été menée, pendant plusieurs années, par des structures multiples à la synergie

très faible et à la gestion très aléatoire.³⁹ L'une des principales, le Programme national de réinsertion et de réhabilitation communautaire (PNRRC),⁴⁰ n'a par exemple jamais communiqué sa base de données à l'état-major.⁴¹ Faute d'informations en provenance du PNRRC, le ministère en charge des ex-combattants et des victimes de guerre était très souvent contraint de travailler avec les fichiers que lui fournissaient les associations d'anciens combattants.

Le travail de recensement des forces en présence est en cours depuis de nombreuses années mais n'a jamais pu être finalisé.⁴² Le nombre d'hommes concernés,⁴³ les critères très aléatoires de leur sélection et la faible collaboration entre les structures en charge de ce dossier rendent difficile la production de données crédibles. Un nouveau recensement a été lancé en juillet pour être presque aussitôt abandonné suite à la création de l'ADDR, qui se lancera dans un nouvel effort de recensement des ex-combattants.

La RSS a été lancée depuis plusieurs années mais très peu de progrès ont été accomplis. Les acteurs nationaux et internationaux auraient intérêt à sortir d'une logique de réforme de long terme peu efficace et à isoler quelques objectifs prioritaires à réaliser à court et à moyen termes. Ces objectifs doivent être accompagnés d'actions concrètes répondant aux problèmes immédiats des forces de défense et de sécurité. L'absence de la gendarmerie et de la police, notamment dans la partie sud-ouest du pays, est par exemple une entrave à la bonne entente entre les communautés. Elle laisse un vide comblé par des forces qui sont perçues comme hostiles par une fraction importante des habitants de ces régions et dont la présence sur le terrain accentue les antagonismes. Gendarmerie et police doivent être rapidement rééquipées et rétablies dans leurs fonctions, sur l'ensemble du territoire. La confiance entre anciens des

³⁵ Les 500 Dozos qui sont positionnés autour de Yamoussoukro disposent de fusils AK-47 et Mas-36 et de lance-roquettes de type RPG. « Draft report prepared by PAD », op. cit.

³⁶ « Diagnostic de la situation sécuritaire, Mamadou Koulibaly révèle : '97 000 guérilleros menacent' », *L'Inter*, 14 août 2012.

³⁷ Les efforts de réinsertion ont donné de maigres résultats : 3 000 ex-combattants ont été embauchés dans le cadre de travaux à haute intensité de main d'œuvre, comme la construction ou la maintenance d'infrastructures. A l'Ouest, un millier d'hommes a été formé sans que cette formation ne débouche sur une situation stable. Voir « Réinsertion des ex-combattants : une structure unique pour gérer le processus », *L'Expression*, 4 novembre 2011.

³⁸ Dans un entretien accordé au quotidien *Fraternité Matin* du 4 juillet 2012, le ministre des Ex-combattants et des Victimes de guerre, Mathieu Badaud Darret, affirme : « L'existence d'une multiplicité d'acteurs traitant des ex-combattants sans aucune synergie ni concertation réelle ne peut que produire un résultat insuffisant [...] La phase de réinsertion piétine parce que chaque structure travaille de son côté ». Lors d'une réunion le 3 novembre 2011, le ministre des Affaires sociales et de la Solidarité, Gilbert Koné, avait lui aussi plaidé pour la mise en place d'une structure unique de réinsertion. Voir « Réinsertion des ex-combattants », op. cit.

³⁹ En plus de celles qui sont directement rattachées à l'Etat, interviennent des ONG et des associations d'anciens combattants.

⁴⁰ Fondé par l'Accord politique de Ouagadougou en 2007 et rattaché à la primature, le PNRRC avait pour mission principale « de réinsérer socialement et de réintégrer économiquement les ex-combattants démobilisés ».

⁴¹ Entretien de Crisis Group, responsable onusien, Abidjan, juin 2012.

⁴² Le chapitre 7 des accords de Linas-Marcoussis du 23 janvier 2003 souligne que le « gouvernement de réconciliation nationale assurera la réinsertion sociale des militaires de toutes origines avec l'appui de programmes de type Désarmement, Démobilisation, Rapatriement, Réinstallation et Réinsertion (DDRRR) ». Au moins trois documents de référence ont depuis vu le jour encadrant chacun le DDR : la feuille de route de Grand-Bassam, le Plan conjoint des opérations (PCO) et le Programme national de désarmement, démobilisation, réinsertion et réhabilitation communautaire (PNDDR/RC).

⁴³ Le PNRRC estime le nombre d'hommes à réinsérer à 109 000. Voir « Nouveau recensement des ex-combattants en Côte d'Ivoire », RFI, 10 juillet 2012.

FDS et des FAFN doit être dynamisée par la multiplication d'actions communes, qu'il s'agisse de formations, d'opérations, d'entraînement ou de travaux d'utilité collective.

Dans le même ordre d'idées, un séminaire national doit se prononcer sur le statut des Dozos, leur identification, leur place dans l'appareil de sécurité et la délimitation du type d'armes qu'ils sont en droit de détenir. Ce séminaire, qui ferait suite à la rencontre entre le ministre de l'Intérieur et les responsables dozos le 1^{er} novembre 2012,⁴⁴ peut s'appuyer sur la volonté de certains chefs dozos de préserver l'image et l'identité de leur confrérie. Enfin, toutes les compétences disponibles au sein de l'armée doivent être utilisées et un maximum d'officiers supérieurs, notamment ceux qui ont reçu un niveau élevé de formation, doivent être réincorporés à la hiérarchie militaire et pleinement associés à la RSS.

Mise en place fin août, l'ADDR doit rompre avec les pratiques du passé et se fixer un délai réaliste et rapide pour la clôture du dossier de la démobilisation et de la réinsertion des combattants qui est presque aussi ancien que la crise ivoirienne. Les responsables des structures précédentes, qui ont brillé par leur échec, ne doivent pas être reconduits à sa direction. Le recensement des ex-combattants paraissant très difficile, voire impossible,⁴⁵ une approche nouvelle doit être adoptée. Elle consisterait non pas à tenter un improbable décompte des ex-combattants mais à définir les possibilités de réintégration à court terme offertes par l'économie pour ensuite y incorporer un nombre correspondant de jeunes.

Faute d'une politique de réinsertion réussie et effectuée dans un temps raisonnable, qui ne dépend pas seulement des structures chargées de l'organiser mais aussi de la bonne santé de l'économie, le risque est de voir se multiplier les foyers de frustrations et de tensions et que ceux-ci soient exploités par les partisans de la violence. Les laissés-pour-compte des FRCI sont d'ores et déjà responsables de la forte augmentation de la criminalité dans le Nord.⁴⁶ Mais dans un pays où toutes les alliances sont possibles, ils pourraient aussi être de plus en plus nombreux à rallier le camp des extrémistes pro-Gbagbo pour s'opposer à un

régime qui les a déçus. Dans cette logique, une nouvelle opération de recensement qui durerait trop longtemps ou échouerait serait de nature à augmenter la frustration de milliers de jeunes qui rêvent encore aujourd'hui d'une carrière militaire pour le moins improbable.

B. MONROVIA, ACCRA, ABIDJAN

1. Agitation à l'Est

Le recrutement d'éléments issus des FRCI est d'ailleurs l'un des nombreux fantasmes qui excitent les partisans les plus durs de Gbagbo en exil au Ghana ou dans d'autres pays de la région. Porte-parole d'un groupe d'officiers et de sous-officiers qui sont accusés d'avoir préparé une action militaire baptisée « Opération Faucon rouge » contre le gouvernement du président Ouattara, le colonel Katé Paulin Gnatoa⁴⁷ affirme dans le procès-verbal de l'audition qui a eu lieu après son arrestation en mars 2012 :

[Le ministre] m'a instruit de rencontrer les démobilisés des FRCI avec lesquels il était en contact depuis quelque temps. C'est ainsi que vers la fin de décembre 2011, j'ai rencontré le nommé Yeo à Elubo (Ghana) [...] A cette rencontre, Yeo a révélé qu'avec ses amis démobilisés, il était en mesure de participer à une action militaire visant à renverser le régime.⁴⁸

Cette déclaration fait écho à un autre témoignage publié par le quotidien français *Le Monde* à la mi-juin.⁴⁹ Un ancien du « commando invisible »⁵⁰ y affirmait avoir établi le contact avec des insurgés pro-Gbagbo. « Un de mes éléments était encore récemment au Ghana pour rencontrer Abéhi.⁵¹ Un autre est parti pour parler aux gens de [la région de] Taï », affirmait-il. La vague d'attaques du mois d'août qui a vu l'implication d'éléments appartenant aux FRCI semble confirmer ces suspicions.

⁴⁴ Voir « Hamed Bakayo à la confrérie dozo : aidez-nous à chasser les brebis galeuses de vos rangs », *Le Patriote*, 2 novembre 2012.

⁴⁵ De nombreux miliciens pro-gouvernementaux ont déjà fait savoir à leurs proches qu'ils n'iraient pas se faire recenser car ils craignent pour leur sécurité. Entretien téléphonique de Crisis Group, universitaire, septembre 2012.

⁴⁶ Selon Vassikiri Traoré, préfet de Ferkessédougou, une ville du Nord, « tous les coupeurs de route qui ont été pris sont à 80 pour cent des Ivoiriens, notamment des ex-combattants ou des jeunes qui ont été associés aux combats. Les autres sont des Burkinabès et des Maliens ». « Côte d'Ivoire : la menace des anciens mercenaires », *Le PAYS*, 24 mai 2012.

⁴⁷ Ancien membre de la garde présidentielle, puis sous-préfet militaire de la région de Duékoué, le colonel Gnatoa a été arrêté en compagnie de trois autres militaires le 8 mars 2012 à Grand-Bassam.

⁴⁸ Procès-verbal no. 036-1 établi par le directeur de la surveillance du territoire Diomande Inza et auquel Crisis Group a eu accès.

⁴⁹ Voir « Paix impossible en Côte d'Ivoire », *Le Monde*, 15 juin 2012.

⁵⁰ Nom donné au groupe d'hommes qui ont mené les premières actions militaires contre le régime de Laurent Gbagbo durant la crise postélectorale. Les conditions de la naissance de ce groupe actif dans le quartier populaire d'Abobo, à Abidjan, ainsi que son effectif, l'identité de ses responsables et ses motivations exactes restent, à ce jour, inconnues.

⁵¹ Officier pro-Gbagbo, Jean-Noël Abéhi est l'ancien chef de l'unité des blindés de la gendarmerie nationale.

Révélee le 22 juin 2012 lors d'un entretien télévisé avec le ministre de l'Intérieur, Hamed Bakayoko, une tentative de putsch aurait été organisée depuis le Ghana par des militaires et des civils de l'entourage immédiat de l'ancien président Gbagbo.⁵² Certaines attaques du mois d'août auraient elles aussi été planifiées depuis le Ghana dans le cadre d'une nouvelle opération de déstabilisation baptisée cette fois « Araignée ».⁵³ Le rapport du groupe d'experts de l'ONU mandaté par le Conseil de sécurité indique qu'une réunion s'est tenue à Takoradi (Ghana) le 12 juillet 2012 entre plusieurs figures de l'ancien régime.⁵⁴ Selon le rapport, cette réunion avait pour objectif de mettre en place une stratégie unifiée pour reprendre le pouvoir en Côte d'Ivoire. Il y a notamment été question de définir des bases d'opérations possibles pour mener des attaques depuis des pays voisins, comme le Mali.⁵⁵

Ces projets de déstabilisation ont posé une nouvelle fois la question de la menace représentée par ce groupe de hauts responsables de l'ancien régime qui a trouvé refuge à l'étranger dans les jours qui ont suivi l'arrestation de Laurent Gbagbo en avril 2011. Leurs activités vont au-delà des prises de positions agressives dans la « presse bleue »

⁵² L'« Opération Faucon rouge » comprendrait une triple offensive depuis les frontières ghanéennes et libériennes et l'intérieur de la Côte d'Ivoire. Sept officiers impliqués dans ce projet ont enregistré une vidéo qui devait être diffusée après le succès de l'opération. Outre le colonel Gnatoa, deux autres colonels, deux commandants, un lieutenant et un sergent-chef apparaissent sur ce document diffusé par la télévision ivoirienne le 12 juin. Deux d'entre eux ont été arrêtés : le colonel Gnatoa et le sergent Serge Brou. Deux personnes qui les accompagnaient, un sergent-chef et un élève-officier de la marine marchande, ont aussi été mis aux arrêts. En juin, trois officiers et neuf militaires ont été arrêtés dans le cadre d'enquêtes liées aux opérations de déstabilisation menées depuis le Ghana. Lors de son entretien télévisé, le ministre de l'Intérieur a évoqué l'existence d'un autre projet, connu sous le nom de « Esaïe 60 », qui visait notamment à libérer le couple Gbagbo, alors en détention dans le Nord de la Côte d'Ivoire. Voir www.youtube.com/watch?v=zwiPmjEEBfE et « Dix militaires pris à Daloa », *L'Inter*, 2 juillet 2012.

⁵³ « Côte d'Ivoire : des attaques soigneusement préparées », op. cit.

⁵⁴ Voir « Rapport de mi-mandat du Groupe d'experts sur la Côte d'Ivoire en application du paragraphe 16 de la résolution 2045 (2012) du Conseil de sécurité », 15 octobre 2012.

⁵⁵ Des contacts auraient été établis au Mali par les pro-Gbagbo en exil avec le capitaine Sanogo et avec un responsable du groupe Ançar Eddine. Voir « Rapport de mi-mandat du Groupe d'experts », op. cit., p. 8. Pour une analyse de la crise au Mali et la description des groupes armés comme Ançar Eddine, voir le rapport Afrique de Crisis Group N°187, *Mali : éviter l'escalade*, 18 juillet 2012 et le briefing Afrique de Crisis Group N°90, *Mali : pour une action internationale résolue et concertée*, 24 septembre 2012.

abidjanaise.⁵⁶ Ils sont soupçonnés d'organiser des actions de déstabilisation, de propagande, de financement et de mobilisation de l'aile la plus dure de l'ancien pouvoir ivoirien, depuis le Ghana et le Togo, les deux pays où ils sont les plus nombreux. Ils sont déterminés mais leur capacité de renversement du gouvernement reste néanmoins faible, certainement bien en deçà de la menace agitée par les autorités ivoiriennes. L'interrogatoire du colonel Gnatoa semble indiquer l'amateurisme, les rivalités et la part d'élucubrations qui animent ces exilés. De nombreuses informations récoltées par les services de sécurité ivoiriens sur leurs activités n'ont cependant pas été recoupées par les services de renseignement occidentaux.⁵⁷

Il ne faut toutefois pas sous-estimer leur capacité de harcèlement et l'effet très négatif de leurs actions sur le climat politique. Pour le moment, les attaques menées sur le territoire ivoirien visaient deux objectifs principaux : tester la capacité de réaction des FRCI et attaquer des infrastructures stratégiques, comme la centrale d'Azito ou les installations de la Société ivoirienne de raffinage (SIR),⁵⁸ afin de saper les efforts de redynamisation de l'économie du gouvernement Ouattara.⁵⁹

Dans cette optique, les inquiétudes portent sur le port de San Pedro et les routes qui permettent d'y acheminer la production de cacao, qui pourraient être une des prochaines cibles potentielles des pro-Gbagbo en exil.⁶⁰

Certains de ces partisans de la ligne dure disposent de relais en Côte d'Ivoire et de moyens financiers importants.⁶¹ Selon le groupe d'experts de l'ONU, Nadiatou Bamba, dont les comptes ont été gelés par l'Union européenne,⁶² ainsi

⁵⁶ La « presse bleue » est l'ensemble des journaux favorables au président Gbagbo dont le titre est incrusté dans une cartouche bleu clair.

⁵⁷ Entretien de Crisis Group, diplomate, Paris, octobre 2012.

⁵⁸ Les attaques du 20 septembre dernier sur la brigade de gendarmerie et le poste de police de Port-Bouët constituaient une diversion. L'objectif principal était la SIR et ses dépôts d'hydrocarbures. Cette attaque a échoué vraisemblablement par manque de coordination. Courrier électronique de Crisis Group, diplomate, octobre 2012.

⁵⁹ Ibid.

⁶⁰ Entretiens téléphoniques de Crisis Group, dirigeant d'entreprise, septembre 2012 et diplomate, octobre 2012.

⁶¹ Entretien de Crisis Group, responsable onusien, New York, juin 2012. Voir « Rapport de mi-mandat du Groupe d'experts », op. cit.

⁶² Le 8 juin 2011, le Tribunal de la Cour européenne de justice, statuant en première instance, avait annulé les sanctions prises en janvier 2011 contre Nadiatou Bamba, notamment le gel de ses avoirs financiers. Mais le 15 novembre 2012, la Cour a finalement confirmé les sanctions décrétées par l'Union européenne à son encontre. Ces sanctions avaient été prises pour « obstruction au processus de paix et de réconciliation par l'incitation publique à la haine et à la violence et par la participation à des

que « M. Marcel Gossio (ancien Administrateur du port d'Abidjan), M. Alphonse Mangly ([ancien] Directeur général des douanes), le pasteur Moïse Koré (ancien conseiller spirituel de l'ancien Président Gbagbo), M. Justin Koné Katinan (ancien Ministre ivoirien du budget) ... et M. Charles Blé Goudé (ancien Ministre ivoirien de la jeunesse, sous le coup de sanctions onusiennes depuis 2006), financeraient le réseau politique et militaire qui a organisé et mené plusieurs attaques d'envergure dans diverses régions du pays en 2012 ». ⁶³ Nadiatou Bamba et les autres personnalités mentionnées dans le rapport ont fermement démenti les accusations dont ils font l'objet et toute implication présumée dans des projets de déstabilisation. ⁶⁴

Mais certains de ces financements restent difficiles à évaluer et à localiser. Ils seraient disséminés dans un dédale de comptes bancaires ouverts par des prête-noms ou circulent sous forme de liquidités difficilement repérables. Charles Blé Goudé ⁶⁵ aurait par exemple conservé en Côte

campagnes de désinformation en rapport avec l'élection présidentielle de 2010 ». « La justice de l'UE confirme les sanctions contre l'une des épouses de Gbagbo », AFP, 15 novembre 2012. ⁶³ Voir « Rapport de mi-mandat du Groupe d'experts », op. cit, p. 8.

⁶⁴ Voir, par exemple, « Communiqué de presse : Accusée de déstabilisation : Nady Bamba fait des précisions, Paris, le 11 octobre 2012 », IvoirTV.net, 18 octobre 2012 ; et « Coup d'Etat supposé contre le régime Ouattara : L'avocat de Nady Bamba porte plainte », *Le Temps*, 19 juin 2012. Elle indique qu'« elle n'a en effet jamais apporté un quelconque soutien à une entreprise militaire ou de déstabilisation dirigée contre le pouvoir en place ». Marcel Gossio a démenti des accusations ainsi que sa participation à la réunion du 12 juillet à Takoradi, « Accusation de RFI : Marcel Gossio réagit », *Le nouveau courrier*, 6 octobre 2012. Charles Blé Goudé a dénoncé le rapport de l'ONU, affirmant qu'il contient des « mensonges vicieux promus intentionnellement par ceux qui souhaitent empêcher son retour dans la fonction publique ». Voir « UN report: Gbagbo allies reached out to Islamists », Associated Press, 8 octobre 2012.

⁶⁵ Figure importante de la crise ivoirienne, Charles Blé Goudé a débuté sa carrière politique au sein de la Fédération estudiantine et scolaire de Côte d'Ivoire (Fesci) dont il est devenu le secrétaire général en 1998. En 2002, il fonde l'Alliance des jeunes patriotes pour le sursaut national. Couramment appelé « jeunes patriotes », cette alliance organise, durant toute la crise politico-militaire, des manifestations violentes à caractère xénophobe. En février 2007, Blé Goudé est sanctionné par l'ONU qui l'accuse de « déclarations publiques répétées préconisant la violence contre les installations et le personnel des Nations Unies, et contre les étrangers ; direction et participation à des actes de violence commis par des milices de rue, y compris des voies de fait, des viols et des exécutions extrajudiciaires. ... ». À la suite de l'élection présidentielle contestée de novembre 2010, Blé Goudé est nommé ministre de la Jeunesse, de la Formation professionnelle et de l'Emploi par Laurent Gbagbo. Depuis l'assaut des forces d'Alassane Ouattara, le 11 avril 2011, contre le palais présidentiel de Laurent Gbagbo, Charles Blé Goudé vit en exil. Il a récemment affirmé qu'il organisait

d'Ivoire un réseau organisé de « petites mains » qui se chargeraient de convoier de l'argent liquide dans plusieurs pays de la région. Pour plus de discrétion, il aurait sélectionné ses collaborateurs au sein des membres subalternes des « jeunes patriotes », les partisans civils de l'ancien président Gbagbo pendant les années de crise. ⁶⁶ Il serait aussi aidé par certains cercles proches des FN motivés par l'appât du gain. ⁶⁷

Les activités présumées de ces exilés ont provoqué une détérioration des relations entre le Ghana et la Côte d'Ivoire. Depuis la mort du président John Atta Mills en juillet dernier et l'arrivée à la tête de l'Etat de John Dramani Mahama, le Ghana a fait des promesses. ⁶⁸ Justin Koné Katinan et deux groupes d'anciens miliciens ivoiriens ont été arrêtés, ⁶⁹ mais cela n'a pas suffi pour améliorer les relations entre deux voisins. Après les attaques contre la ville frontalière de Noé, la Côte d'Ivoire a fermé sa frontière avec le Ghana pendant deux semaines. La Côte d'Ivoire souhaiterait que le Ghana fasse preuve de plus de fermeté et donne une suite favorable et rapide aux demandes d'exécution des mandats d'arrêts internationaux lancés contre des membres du régime Gbagbo. En l'absence de traité d'extradition, il est difficile pour le Ghana de renvoyer dans leur pays les Ivoiriens qui font l'objet d'un mandat d'arrêt international. Il appartient donc à une juridiction ghanéenne de statuer sur le sort des exilés pro-Gbagbo, au cas par cas. Pour le moment, seul Justin Koné Katinan est inquiété par la justice ghanéenne dans le cadre d'une procédure très complexe. ⁷⁰

seulement des rassemblements des jeunes patriotes et qu'il n'a jamais dirigé une milice. « Ivory Coast : Gbagbo ally Blé Goudé "fears for his life" », BBC, 28 juin 2012.

⁶⁶ Entretien de Crisis Group, universitaire spécialiste de la mouvance patriotique, Abidjan, juin 2012.

⁶⁷ Entretien téléphonique de Crisis Group, fonctionnaire international, août 2012. Charles Blé Goudé a entretenu à la fin des années 2000 des relations amicales avec au moins une des grandes figures des FN, l'ex-commandant de zone Issiaka Ouattara, dit Wattao. Entretiens de Crisis Group, diplomates, journalistes, universitaires, Abidjan, Bouaké, février 2010 et octobre 2011.

⁶⁸ « Le Ghana promet que son pays ne servira pas à déstabiliser la Côte d'Ivoire », AFP, 5 septembre 2012.

⁶⁹ Katinan a été arrêté le 24 août dernier alors qu'il revenait de Johannesburg. Le 13 septembre, la police ghanéenne a arrêté 43 Ivoiriens dans un camp de réfugiés. Le 17 septembre, 25 d'entre eux ont été libérés. « Le Ghana libère 25 Ivoiriens arrêtés dans un camp de réfugiés », AFP, 17 octobre 2012.

⁷⁰ Le 5 septembre, la Haute Cour du Ghana a refusé la demande de libération de Justin Koné Katinan et a annoncé le début de l'examen d'une demande d'extradition vers la Côte d'Ivoire. Puis, il a été libéré le 25 septembre avant d'être à nouveau interpellé trois jours plus tard. Dans un premier temps, les autorités ivoiriennes ont émis contre lui un mandat d'arrêt international pour crimes économiques. Puis, un autre mandat d'arrêt pour un double meurtre dans lequel Katinan serait impliqué a été

Les bonnes relations entre certains proches de l'ancien président ghanéen John Atta Mills, décédé le 24 juillet 2012, et plusieurs exilés, expliquent, au-delà des questions juridiques, la relative bienveillance du Ghana. Le ministre Richard Kouamé Secré serait, selon un haut responsable de l'administration ivoirienne, le demi-frère d'un dignitaire du National Democratic Congress (NDC), le parti au pouvoir à Accra.⁷¹ La femme de l'ancien président ghanéen entretiendrait une solide amitié avec l'épouse du dernier ambassadeur ivoirien à Accra, Emmanuel Aka.⁷² Le Ghana souhaiterait en outre garder des moyens de négociation dans le litige qui l'oppose à la Côte d'Ivoire pour la délimitation de la frontière maritime entre les deux pays, où sont concentrées des réserves pétrolières.⁷³ Les pro-Gbagbo bénéficient du soutien des milieux pentecôtistes ou évangéliques ghanéens, dont plusieurs personnages clés de l'ancien régime ivoirien sont des adeptes.⁷⁴

Enfin, certains acteurs influents du monde politique ghanéen adhéraient au discours anti-impérialiste de l'ancien président ivoirien et regrettent toujours son départ forcé du pouvoir. L'ancien président John Jerry Rawlings aurait rendu à plusieurs reprises visite à des personnalités pro-Gbagbo installées à Accra.⁷⁵ Dans un récent entretien privé, un ministre ghanéen a employé le mot « renverser » pour décrire ce qui était arrivé au gouvernement Gbagbo après la présidentielle de novembre 2010.⁷⁶ Une partie de l'appareil de sécurité ghanéen, fidèle à l'ancien président John Jerry Rawlings, est aussi très favorable aux thèses développées par Gbagbo.⁷⁷ Selon un diplomate, Anselme Seka Seka Yapo, aide de camp de Simone Gbagbo, aurait

émis. La justice ghanéenne a reporté depuis son audience d'extradition à plusieurs reprises. « Côte d'Ivoire-Ghana : Justin Koné Katinan, un Gbagbo Boy en sursis ? », *Jeune Afrique*, 17 octobre 2012.

⁷¹ Entretien de Crisis Group, Abidjan, juin 2012.

⁷² Ibid.

⁷³ Les deux pays se disputent la propriété d'un gisement pétrolier situé au large de leurs côtes maritimes dont la découverte a été annoncée en février 2010 par Lukoil et Vanco Energy. « Côte d'Ivoire-Ghana : querelle de voisinage autour du magot pétrolier », *L'Expansion*, 28 avril 2010.

⁷⁴ Entretien de Crisis Group, universitaire, Abidjan, juin 2012.

⁷⁵ Voir « Gbagbo's Ghana connection », *Africa Confidential*, 19 octobre 2012.

⁷⁶ Courrier électronique de Crisis Group, journaliste, octobre 2012.

⁷⁷ Entretiens de Crisis Group, diplomate et responsables ivoiriens, Abidjan, octobre 2011 et juin 2012. Dans un entretien publié par le quotidien *Nord Sud* le 2 novembre, le président de l'Assemblée nationale, Guillaume Soro, montre du doigt l'armée ghanéenne. Il affirme : « Avec le Ghana, mon avis est que, vu que le président Mills était malade et que par ce fait, il n'avait plus un grand contrôle sur l'armée, cela a entraîné des choses regrettables ». Mais il dit également espérer avoir « de bien meilleures relations » avec le président Mahama, successeur de Mills.

ainsi bénéficié d'un traitement de faveur avant d'être interpellé à Abidjan en octobre 2011.⁷⁸

2. L'Ouest, une région meurtrie

Il se peut aussi que le Ghana n'ait pas pris toute la mesure du pouvoir de nuisance des partisans de l'ancien président ivoirien qui résident sur son territoire. Ces derniers ont pourtant établi ou réactivé des contacts avec des chefs de guerre libériens. Ainsi, trois des militaires impliqués dans l'« Opération Faucon rouge » se sont rendus à plusieurs reprises à la frontière entre le Libéria et la Côte d'Ivoire. Il s'agit du colonel Alphonse Gouanou, ancien commandant de la région militaire Ouest, du commissaire Loba Patrice et du sergent Serge Brou. Selon les services de sécurité ivoiriens, ils sont entrés en contact avec plusieurs chefs de guerre libériens, notamment des anciens du Mouvement uni pour la démocratie au Libéria (Ulimo) et des Libériens unis pour la réconciliation et la démocratie (Lurd).⁷⁹

Interrogés par des enquêteurs de l'ONG Human Rights Watch (HRW), des miliciens libériens ont présenté l'un de ces chefs de guerre, Augustine Vleyee alias « Bush Dog », comme un des pivots du recrutement et de la formation de mercenaires libériens à la frontière ivoirienne.⁸⁰ Ce dernier est cité par les experts des Nations unies dans leur dernier rapport sur le Libéria comme l'homme qui commandait un groupe de rebelles ivoiriens, qui a, à plusieurs reprises, passé la frontière libérienne pour perpétrer des actions violentes dans leur pays d'origine.⁸¹ Plus généralement, ce rapport souligne « que certains réseaux de mercenaires libériens et de miliciens ivoiriens avec des intérêts communs et qui sont en communication constante constituent une menace pour la paix et la stabilité de la frontière ».⁸²

Cette communication constante s'exerce aussi bien au niveau de la base que du commandement. Le colonel Gnatoa indique par exemple que Loba et Brou se sont rendus dans le camp de réfugiés de Buduburam, situé à 44 kilomètres d'Accra,⁸³ pour rencontrer un certain « Amos »,

⁷⁸ Entretien de Crisis Group, diplomate, Abidjan, octobre 2011.

⁷⁹ Il s'agit entre autres de Ama Yalo et de Roméo Tarlue, anciens de l'Ulimo ; « Junior Gbagbo » qui a combattu pour le compte du président ivoirien en 2003 ; Ofori Diah du Lurd ; Jetty Julu et Nehzee Banway. Entretien de Crisis Group, responsable sécuritaire ivoirien, Abidjan, juillet 2012.

⁸⁰ Communication électronique de Crisis Group, enquêteurs de HRW, juin 2012.

⁸¹ Voir « Midterm report of the panel of experts on Liberia submitted pursuant to paragraph 5 (f) of Security Council resolution 2025 (2011) », 15 juin 2012.

⁸² Ibid.

⁸³ Ce camp de réfugiés a été ouvert par le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) en 1990. Il a accueilli

chef des réfugiés libériens de ce camp. Amos s'est ensuite rendu au Libéria avec Serge Brou « pour prendre attache avec ses combattants restés au pays ». ⁸⁴ Dans leur dernier rapport, les experts de l'ONU notent que « les opérations militaires menées en Côte d'Ivoire depuis début 2012 ont été planifiées en territoire ghanéen, des fonds ayant été acheminés du Ghana au Libéria (par des personnes ou par virements bancaires) et des combattants recrutés sur place. Ils ajoutent que « Didier Goulia, dit Roger Tikouaï (Ivoirien, ancien douanier), avait convoyé des fonds du Ghana au Libéria à maintes reprises ». ⁸⁵

Les contacts entre Libériens et Ivoiriens exilés au Ghana ont fonctionné dans les deux sens. Deux chefs de guerre libériens, « Junior Gbagbo » et Roméo Tarlue, se seraient rendus au Ghana à plusieurs reprises. Ils disposaient, selon les services de sécurité ivoiriens, de numéros de téléphone locaux. ⁸⁶ Le colonel Gnatoa indique quant à lui que le milicien libérien Thomas Yaya et deux de ses proches collaborateurs ont participé à une réunion à Accra qui s'est tenue au domicile du colonel Gouanou, en présence de Loba et de deux autres officiers ivoiriens, le 23 février 2012. ⁸⁷ Si la participation de Libériens à des réunions avec les pro-Gbagbo est établie, il n'existe aucune preuve permettant d'affirmer que ces rencontres ont servi à planifier des attaques en territoire ivoirien, comme celle qui a coûté la vie à sept Casques bleus nigériens et à dix civils ivoiriens le 8 juin 2012.

Les circonstances de cette action militaire, qui a impliqué selon l'Onuci environ 100 combattants, restent pour le moment inconnues, tout comme l'identité des assaillants. ⁸⁸

des Libériens puis des Sierra Léonais, déplacés par les guerres du fleuve Mano. Le HCR a cessé de leur venir en aide en juin 2010, mais une grande partie des 40 000 personnes qui vivaient dans ce camp y est restée. Entretiens téléphoniques de Crisis Group, spécialistes du Libéria, juin 2012.

⁸⁴ Procès-verbal no. 036-1, op. cit.

⁸⁵ Voir « Rapport de mi-mandat du Groupe d'experts », op. cit, p. 9.

⁸⁶ Note des services de sécurité ivoiriens intitulée « Projet des radicaux à partir du Libéria » et non datée.

⁸⁷ Procès-verbal no. 036-1, op. cit.

⁸⁸ L'Onuci a mené une enquête sur l'attaque meurtrière contre ses Casques bleus. Un rapport confidentiel a été envoyé au siège de l'organisation à New York. Selon ce rapport, les Casques bleus sont tombés dans une embuscade tendue par des combattants venus du Libéria. Le groupe d'assaillants comprenait plus de cent personnes. Ceux-ci ont traversé le 7 juin le fleuve Cavally, qui longe la frontière entre le Libéria et la Côte d'Ivoire, pour mener un raid sur le village de Saho. Alerté, un détachement de trois véhicules, dont un blindé venu de Tabou, au Sud de la Côte d'Ivoire, s'est alors rendu dans cette localité. C'est en quittant les lieux que le convoi a été pris pour cible. Les deux premiers véhicules ont réussi à faire marche arrière mais le dernier a été mitraillé. Après l'échange de tirs, certains soldats onusiens ont été abattus à bout portant. « Côte d'Ivoire : les sept

L'attaque du 8 juin n'est ni la première, ni la plus meurtrière survenue dans la région de Taï depuis le changement de régime à Abidjan. Elle a été précédée par des attaques contre des campements ou des villages, dont la première a eu lieu le 15 septembre 2011. ⁸⁹ En octobre 2011, un responsable de l'Onuci a déclaré à Crisis Group que cette zone était « dans un état d'insécurité permanent ». ⁹⁰ En dépit d'efforts louables, ⁹¹ ni les autorités ivoiriennes, ni l'Onuci ne sont parvenues à ramener la sécurité dans cette région. Entre septembre 2011 et juin 2012, les autorités ivoiriennes ont eu du mal à mener des enquêtes approfondies, préalable à tout travail de sécurité sérieux et permettant d'identifier les auteurs des premières attaques. L'absence d'effectifs de gendarmerie s'est alors fait durement sentir.

La décision du gouvernement ivoirien d'envoyer à partir du 17 juin 2012 1 300 hommes des FRCI pour une vaste opération de ratissage n'a pas ramené la sécurité dans cette partie si instable du pays. Le fait que cette force dépêchée à l'Ouest soit dirigée par le commandant Losseni Fofana, qui est soupçonné d'avoir joué un rôle dans les massacres de Duékoué, ⁹² a même eu un effet contre-productif. ⁹³ Loin

casques bleus nigériens sont tombés dans une embuscade », RFI, 28 juin 2012.

⁸⁹ Le 15 septembre 2011, un commando armé en provenance du Libéria a tué 23 personnes dans la localité de Ziriglo, à 37 kilomètres de Taï. Le 20 février 2012, six personnes ont été tuées dans le campement de Konankro, à 8 kilomètres de Ziriglo. Le 24 avril, huit personnes ont été assassinées dans des circonstances similaires à Sakré, un village situé à 27 kilomètres de Taï. « Venu du Libéria : un commando attaque l'ouest », *Soir Info*, 17 septembre 2011 ; « Frontière ouest : six morts dans l'attaque d'un campement », *Fraternité Matin*, 21 février 2012 ; « Des morts dans une attaque, dans la nuit de mardi à mercredi, d'un village de Taï », Agence ivoirienne de presse, 25 avril 2012.

⁹⁰ Entretien de Crisis Group, Abidjan, octobre 2011.

⁹¹ La police libérienne a interpellé 70 individus à la fin du mois de janvier 2012, soupçonnés de vouloir déstabiliser le régime d'Abidjan. La Côte d'Ivoire et le Libéria sont par ailleurs appuyés par l'Onuci, qui a installé quatre camps militaires le long d'une frontière que ses hélicoptères tentent de surveiller. « Libéria : arrestation de plus de 70 "mercenaires" anti-Ouattara présumés », AFP, 31 janvier 2012 ; et « Côte d'Ivoire : l'ONU ouvre huit nouveaux camps militaires à l'ouest du pays », Centre d'actualités de l'ONU, 30 juin 2011.

⁹² Dans un rapport rendu public le 6 octobre 2011 intitulé « Ils les ont tués comme si de rien était », Human Rights Watch accuse quatre responsables des FN d'avoir activement participé aux atrocités qui ont marqué la crise postélectorale. Le capitaine Eddie Médi, ancien commandant du secteur de Danané, aurait dirigé l'offensive militaire menée en février et mars 2011 de Zouan-Hounien à Guiglo, dans l'Ouest du pays. Selon HRW, ses hommes ont assassiné de nombreuses personnes, violé au moins vingt femmes et réduit plus de dix villages en cendres. Losseni Fofana, ancien commandant de la zone Man, était le supérieur d'Eddie Médi. Les soldats sous son commandement ont pris le contrôle de Duékoué le 29 mars au matin, où ils sont

d'être réglés, les problèmes de cette région n'ont fait que s'accroître au cours des derniers mois. L'opération de ratisage commandée par Losseni Fofana n'a pas empêché une nouvelle attaque contre un poste militaire à Toulépleu le 14 août. Les violences ont provoqué l'exode de milliers de villageois,⁹⁴ multipliant le nombre de déplacés. La pression sur la terre s'est accentuée avec l'arrivée de ressortissants burkinabè qui s'installent illégalement dans des forêts classées ou sur des terres abandonnées par les autochtones avec la complicité de pouvoirs locaux, militaires, administratifs ou communautaires.⁹⁵

Cette région ne pourra être pacifiée que si l'usage de la force publique est accompagné de la réinstallation de l'administration, d'un minimum de services publics, du règlement de la question des réfugiés et de progrès dans la révision ou l'application du code foncier du 23 décembre 1998. Ce chantier est tellement immense que l'Ouest pourrait rester pendant des années encore une zone instable et exposée à des poussées de violences récurrentes, et cela même si le reste du pays est totalement pacifié. Il appartient à l'ensemble des acteurs concernés de ne pas aggraver la situation, en imposant par exemple aux populations locales un appareil de sécurité politisé et répressif et en tolérant passe-droits et trafics.

Le problème de l'Ouest ivoirien est devenu une question d'ordre régional qui concerne également le Libéria et la Guinée.⁹⁶ Doté d'un appareil de sécurité encore très faible, le Libéria n'a pas peut-être pas les moyens d'apporter une réponse sécuritaire suffisante à sa frontière orientale. Cette carence doit être comblée par un renforcement des capacités de la mission des Nations unies au Libéria (MINUL). Mais Monrovia peut d'ores et déjà s'engager dans un projet de codéveloppement de cette zone peu et mal gouvernée

avec son voisin ivoirien.⁹⁷ La révélation de liens existants entre des anciens membres des groupes rebelles libériens avec des proches de Gbagbo, en résidence à Accra, pose aussi la question du rôle que peut jouer le Ghana dans le règlement de cette question. Ce dernier doit prendre ses responsabilités, ne plus tolérer les actions de déstabilisation qui se préparent sur son sol et, au minimum, exécuter les mandats d'arrêt internationaux lancés par la Côte d'Ivoire.⁹⁸

soupçonnés d'avoir participé au massacre de centaines de personnes.

⁹³ L'action de cette force est critiquée par plusieurs responsables internationaux. Elle a travaillé sans plan établi et cohérent, ne disposait pas de logistique suffisante et aurait agi avec brutalité contre la population qu'elle considère à priori complice des miliciens libériens et des combattants pro-Gbagbo qu'elle tente de neutraliser. Entretiens de Crisis Group, diplomate, journaliste, responsables militaires internationaux, Abidjan, juin 2012.

⁹⁴ 13 000 personnes ont été déplacées suite à l'attaque du 8 juin. « Côte d'Ivoire : détérioration de la situation des civils déplacés dans l'ouest du pays », Centre d'actualités de l'ONU, 21 juin 2012.

⁹⁵ Entretiens de Crisis Group, diplomates, journalistes, juin 2012.

⁹⁶ Dans une note interne, les services de sécurité ivoiriens s'inquiètent de la volonté de Ofori Diah, ancien chef d'état-major adjoint du Lurd, groupe armé libérien à l'époque de la guerre civile dans ce pays, d'organiser des attaques contre la Côte d'Ivoire à partir de la Guinée.

⁹⁷ Voir le rapport de Crisis Group, *Côte d'Ivoire : poursuivre la convalescence*, op. cit., p. 2.

⁹⁸ Au total, les autorités ivoiriennes ont émis 34 mandats d'arrêt internationaux contre des cadres du régime de Laurent Gbagbo. Communiqué de presse du parquet d'Abidjan, 6 juillet 2012.

III. UN DIALOGUE POLITIQUE GELE

Quinze mois après l'arrestation du président Gbagbo, le dialogue politique, élément essentiel de la réconciliation, reste embryonnaire. Pour le moment, il concerne principalement la coalition présidentielle du Rassemblement des Houphouétistes pour la démocratie et la paix (RHDP)⁹⁹ et les petites formations de l'opposition issues de La majorité présidentielle (LMP),¹⁰⁰ ainsi que les partis créés par des dissidents du FPI.¹⁰¹ La vague d'attaques du dernier trimestre a totalement gelé ce dialogue, qui est aujourd'hui au point mort.

A. LA MARGINALISATION DES PARTISANS DE L'ANCIEN REGIME

Principale formation de l'opposition, le FPI s'est très peu impliqué dans ce dialogue politique. Au cours du premier semestre 2012, ses échanges avec le gouvernement ont été timides. Reçus par le président de la Commission dialogue, vérité et réconciliation (CDVR) à la fin du mois de mars, les responsables du parti se sont engagés à revenir dans le processus de réconciliation,¹⁰² mais pas dans celui du dialogue politique. En avril, le gouvernement a invité le FPI à prendre part, durant deux jours, à une réunion de l'ensemble des forces politiques, la première du genre, à Grand-Bassam.¹⁰³ L'ancien parti au pouvoir n'a pas participé directement à cette rencontre, se contentant d'y envoyer cinq observateurs, qui n'étaient présents qu'à la première journée de réunion. Une délégation du FPI a rencontré l'ancien Premier ministre, Jeannot Ahoussou-Kouadio,

le 13 juillet, mais cette rencontre n'a pas débouché sur une avancée notable du dialogue politique.¹⁰⁴

Incapable de se démarquer des positions extrémistes des exilés du Ghana, la direction du FPI qui est restée en Côte d'Ivoire s'est refermée sur sa logique de victimisation et de surenchère. Le parti continue de conditionner son retour dans le jeu politique à la libération de Laurent Gbagbo, qui ne dépend plus d'ailleurs des autorités ivoiriennes mais de la Cour pénale internationale (CPI). Cette idée reste ancrée dans l'esprit de nombreux militants car elle fait écho aux croyances messianiques des partisans du FPI qui fréquentent les temples protestants et les églises évangéliques.¹⁰⁵ Qui plus est, le FPI n'a reconnu aucun des crimes dont plusieurs de ses responsables se sont rendus coupables. Dans l'esprit de nombreux militants, leur chef déchu reste donc un président innocent, dont la victoire électorale a été volée à la suite d'un complot soutenu par les puissances étrangères et que la CPI ne peut donc que libérer. La figure paternelle de Gbagbo comble l'absence de chefs charismatiques au sein d'une formation dirigée par des personnalités secondaires, les cadres historiques du FPI étant tous en prison en Côte d'Ivoire ou en exil.

De nombreux responsables du FPI ne croient plus à une libération du président Gbagbo,¹⁰⁶ mais il est actuellement impossible de formuler publiquement cette opinion sans s'attirer les foudres de la base et des éléments les plus radicaux du parti. Les dirigeants actuels du FPI ont tous un intérêt à entretenir l'idée d'un retour de Laurent Gbagbo à la fois pour survivre au sein de leur formation et pour mieux récupérer l'héritage de l'ancien président le jour où il deviendra évident que ce dernier ne reviendra plus dans la vie politique. La situation de gel actuel risque de perdurer jusqu'à la confirmation ou non des charges qui pèsent contre lui.¹⁰⁷ Si ces accusations sont confirmées, la direc-

⁹⁹ Créé en mai 2005, le RHDP réunit quatre formations politiques : le Rassemblement des républicains (RDR), le Parti démocratique de Côte d'Ivoire (PDCI), l'Union pour la démocratie et la paix en Côte d'Ivoire (UDPCI) et le Mouvement des forces d'avenir (MFA).

¹⁰⁰ Créée à l'occasion de l'élection présidentielle de 2010, la LMP regroupait plusieurs formations favorables à Laurent Gbagbo dont le FPI, le Rassemblement pour la paix, le progrès et le partage (RPP) et l'Union pour la république et la démocratie (URD).

¹⁰¹ Ancien membre du FPI et ancien président de l'Assemblée nationale, Mamadou Koulibaly a créé le parti Liberté et démocratie pour la Côte d'Ivoire (Lider) en août 2011. Ancien porte-parole du président Gbagbo, Gervais Coulibaly est depuis octobre 2011 le premier responsable du parti Cap-Unir pour la démocratie et le développement (Cap-Udd).

¹⁰² « Le FPI donne son OK à Banny », *L'Inter*, 29 mars 2003.

¹⁰³ Organisée à l'appel du gouvernement, cette réunion qui s'est tenue à partir du 27 avril dans la ville balnéaire de Grand-Bassam, à 20 kilomètres d'Abidjan, rassemblait une délégation du RHDP et plusieurs partis de l'opposition pro-Gbagbo.

¹⁰⁴ Le 18 juillet, le quotidien du RDR, *Le Patriote*, a titré à propos de cette rencontre : « FPI, l'impossible rêve », confirmant ainsi l'échec de cette rencontre.

¹⁰⁵ A la question « Vous êtes de ceux qui croient encore au retour de Laurent Gbagbo sur la scène politique notamment à la tête de notre pays ... », Patrick Yao Kouamé, ex-responsable des étudiants du PDCI désormais membre de la LMP, répond : « Je crois en Dieu [...] Je reste en prière et j'observe ». Voir « Nous reviendrons bientôt avec Laurent Gbagbo », *Le Jour*, 2 juillet 2012.

¹⁰⁶ Entretien de Crisis Group, ancien membre du FPI, Abidjan, juin 2012.

¹⁰⁷ Prévue le 18 juin, l'ouverture de l'audience de confirmation des charges pesant sur Laurent Gbagbo a d'abord été reportée au 13 août. Mais le 3 août, la CPI a annoncé avoir renvoyé cette audience jusqu'à ce qu'un examen médical détermine l'aptitude de l'ex-président à participer à un procès. Le 2 novembre, la Cour a estimé que Laurent Gbagbo est apte à comparaître. Après l'audience de confirmation dont la date n'avait toujours pas été fixée, les juges de la CPI auront soixante jours pour confirmer

tion du FPI sera alors obligée d'inventer son avenir sans ce dernier. Ses dirigeants seront contraints d'effectuer un choix clair entre un retour à la vie institutionnelle ou une marginalisation durable. La question va rapidement se poser aux cadres du parti qui auront l'opportunité de participer aux prochaines élections locales, prévues à priori pour le mois de février 2013.¹⁰⁸

B. UNE POLARISATION POLITIQUE DANGEREUSE

La révélation des tentatives de coup et la multiplication des attaques armées ont eu un effet désastreux sur le dialogue politique et plus largement sur le processus de réconciliation. La découverte des opérations « Faucon rouge » et « Araignée »¹⁰⁹ a renforcé l'argumentaire des membres les plus durs du RDR et des FN en leur fournissant une raison idéale pour augmenter la surveillance et la répression contre les partisans de Gbagbo et justifier la position dominante de l'ex-rébellion au sein des FRCI. De plus, cette tentative de déstabilisation a pérennisé l'idée qu'il fallait un pouvoir fort pour sortir le pays de la crise et que les pro-Gbagbo étaient toujours en guerre. L'idée que le FPI est irrécupérable ou qu'il faut lui imposer « une victoire absolue »¹¹⁰ est répandue au sein des FN, du RDR et même du PDCI.¹¹¹ De nombreux cadres de ces partis se réjouissent en privé de ne plus avoir face à eux une réelle opposition politique.¹¹² Les appels publics à la réconciliation et au dialogue lancés fin août par le FPI, le RDR et le président de la Commission dialogue, vérité et réconciliation (CDVR) n'ont pas été suivis de développements concrets.

Cette polarisation s'est publiquement manifestée par le retour de la violence verbale des deux côtés de l'échiquier politique. Chaque camp a cru bon d'user à nouveau de « la balistique des mots » qui est l'une des armes de la crise ivoirienne. Pendant que le secrétaire général du RDR parlait de « désinfecter l'Ouest », le quotidien *Notre Voie* publiait

ou non les charges. « CPI : report de l'audience de confirmation des charges contre Laurent Gbagbo », AFP, 3 août juin 2012 ; « Laurent Gbagbo apte à être jugé par la CPI à la Haye », Reuters, 2 novembre 2012 ; entretien de Crisis Group, représentant de la CPI, Abidjan, juillet 2012.

¹⁰⁸ « Côte d'Ivoire : élections régionales et les municipales le 24 février 2013 », AFP, 27 septembre 2012.

¹⁰⁹ Selon les services de renseignements ivoiriens, une partie des attaques du mois d'août a été effectuée dans le cadre de cette opération planifiée depuis le Ghana. Entretien téléphonique de Crisis Group, diplomate, septembre 2012.

¹¹⁰ Entretien de Crisis Group, responsable des FN, Abidjan, juin 2012.

¹¹¹ Entretien de Crisis Group, responsable du PDCI Abidjan, juin 2012.

¹¹² Entretiens de Crisis Group, responsables politiques, Abidjan, juin 2012.

une tribune libre comparant Alassane Ouattara à Adolphe Hitler et les prisons où sont détenus les dirigeants du FPI à des « camps de la mort ».¹¹³ Les incidents du mois d'août n'ont fait que renforcer l'usage de termes à la fois violents et dangereux. Alors qu'un responsable des FN employait le verbe « éradiquer » à propos du FPI, *Le Patriote*, organe officiel du RDR, appelait « à faire la chasse aux résistants de tous poils ».¹¹⁴

Le ton de la presse locale, principal vecteur de cette violence verbale, est un indicateur assez précis de l'état du débat politique. Celui-ci reste empoisonné par une culture de brutalité qui s'écrit toujours à la une des journaux avant de s'exprimer sur le terrain par des violences ponctuelles mais récurrentes. La poursuite de telles pratiques est inquiétante car elle indique que personne, dans les cercles politiques, n'a tiré les leçons du conflit pour l'avenir. Mais la presse n'est heureusement pas le miroir de la société ivoirienne : des millions de citoyens, las des années de crise, ne participent pas à cette polarisation malsaine.

Le paysage politique est non seulement caractérisé par le blocage du dialogue avec l'opposition mais aussi par les désaccords, de plus en plus ouverts, au sein de la coalition au pouvoir. La dissolution du gouvernement le 14 novembre a été le point culminant, pour le moment, de cette mésentente. Officiellement, cette dissolution a été décrétée par le président pour répondre « à un problème de solidarité à l'intérieur de l'alliance » entre le RDR et le PDCI.¹¹⁵ Elle est intervenue après le refus du groupe PDCI de voter lors de son examen un texte modifiant la loi sur le mariage présenté par le gouvernement. Cette dissolution a sans doute des causes plus profondes qu'une simple discorde sur un projet de loi certes important pour le quotidien des Ivoiriens mais loin d'être crucial sur le plan politique. Ses causes profondes sont à chercher dans la volonté du président de pousser les responsables du PDCI à réaffirmer clairement le soutien de ce parti à l'action du président, et manifestement de remplacer le Premier ministre Ahoussou-Kouadio.

PDCI et RDR se chamaillaient depuis plusieurs mois autour du partage du pouvoir et de leurs poids de décision respectifs au sein du gouvernement. Cette mésentente repose sur une certaine logique. Les deux principaux partis

¹¹³ « Motion de protestation contre une collaboration entre l'Etat d'Israël et le régime Ouattara », *Notre Voie*, 29 juin 2012.

¹¹⁴ « Un post du blog de Guillaume Soro appelle à "éradiquer" le FPI qualifié d'organisation terroriste ! », *Jeune Afrique*, 21 août 2012 et « Administration, armée, régies financières ... pourquoi le gouvernement doit mener la chasse aux "résistants" », *Le Patriote*, 27 août 2012.

¹¹⁵ C'est ainsi que le secrétaire général de la présidence, Amadou Gon Coulibaly, a justifié la dissolution du gouvernement. Voir « Il s'agit de nous entendre sur le fonctionnement du Rhdp », *Nord Sud*, 16 novembre 2012.

qui composent le RHDP sont longtemps restés soudés par la nécessité d'affronter un ennemi politique commun. Sans l'adversaire Gbagbo, leur alliance est aujourd'hui fragilisée. Confortés par la majorité absolue remportée aux dernières législatives, certains caciques du RDR estiment en outre qu'ils peuvent gouverner seuls ou s'abstenir de respecter pleinement les accords qui ont été conclus avec leurs partenaires du PDCI.¹¹⁶ Ils reproduisent l'erreur de Gbagbo qui a consisté à croire qu'un parti pouvait gouverner seul sans s'allier avec l'une des deux autres forces politiques principales du pays.

En dépit de la dissolution du 14 novembre, la coalition demeure solide car chacun a pour le moment trop à perdre en la quittant. Le président a certes congédié le Premier ministre Jeannot Ahoussou-Kouadio, très proche du chef du PDCI, Henri Konan Bédié, mais il a consulté ce dernier avant de nommer le 21 novembre un autre cadre du PDCI qu'il connaît personnellement et apprécie depuis des années, Daniel Kablan Duncan. Economiste âgé de 69 ans, donc de la même génération que Ouattara, le nouveau chef de gouvernement devra s'employer à garantir un soutien moins hésitant des cadres du PDCI, notamment les députés, à l'action présidentielle. Au regard de la composition du nouveau gouvernement, très proche de l'ancien, il semble bien que l'objectif premier du président était de changer de Premier ministre.

Mais la coalition RDR-PDCI sera probablement encore mise à rude épreuve quand viendra le temps de trancher sur des dossiers cruciaux comme celui de la propriété foncière rurale. Les deux principaux partis au pouvoir ont pour le moment une approche opposée sur cette question. Le PDCI reste favorable au maintien en l'état de la loi de décembre 1998 qui limite considérablement l'acquisition de la propriété foncière rurale par les étrangers, alors que certains au RDR sont en faveur d'une plus grande libéralisation du marché du foncier rural. Mal encadré, ce débat peut générer deux problèmes : une fracture ouverte au sein du RHDP ou l'inaction sur ce dossier fondamental au nom de la préservation de l'alliance et du consensus.

Les prochaines élections municipales et régionales seront difficiles à organiser dans un tel contexte. Si elles se déroulent sans le FPI, elles n'auront que peu de légitimité politique et empoisonneront un peu plus encore le débat. Bien que locales, elles sont très importantes car elles constituent l'occasion d'amorcer un travail de réforme des institutions qui débutera par une révision de la composition de la Commission électorale indépendante (CEI). Héritée des accords de Linas-Marcoussis,¹¹⁷ cette institution est ob-

solète. De même, la liste électorale utilisée pour l'élection présidentielle de novembre 2010 et les législatives de décembre 2011 doit être révisée, au moins pour y inclure un nombre important de nouveaux électeurs (des jeunes citoyens devenus majeurs).

Ces élections doivent aussi être marquées par le retour du FPI sur la scène politique. La relance du dialogue politique passe par un immense effort commun. Le FPI doit non seulement revenir à la table des négociations avec des demandes réalistes mais aussi prendre conscience du risque de marginalisation qu'il court en se mettant délibérément à l'écart de la vie institutionnelle. Il doit saisir la chance que lui offrent les prochaines élections locales : il a un espace politique à exploiter et conserve une base électorale forte qui pourrait être élargie à tous les déçus du régime actuel.

La coalition au pouvoir et le président Ouattara ne doivent pas avoir peur de faire des concessions d'ampleur à leurs adversaires. Celles-ci pourraient aller dans trois directions : l'abandon des poursuites contre les dirigeants du FPI dont le rôle dans la crise postélectorale n'a été que politique, la création d'un espace de réflexion où le FPI pourrait être associé aux discussions sur les grandes réformes du quinquennat et un rééquilibrage de la CEI. Les choix politiques qui seront faits dans les mois à venir influenceront sur l'élection de 2015. Sans une vraie force politique d'opposition, cette échéance présidentielle aura peu de sens et entachera à posteriori la légitimité du président élu ou réélu. Enfin, compte tenu de la gravité de la crise postélectorale, les partis politiques et l'ex-rébellion des FN devraient entreprendre une action exceptionnelle qui les grandirait et les réhabiliterait aux yeux d'une population largement désabusée : organiser une cérémonie solennelle de demande collective de pardon aux Ivoiriens pour l'ensemble des crimes et des fautes commis depuis le coup d'Etat de décembre 1999.

Il y a une urgence pour le pouvoir à faire ces concessions afin de calmer le jeu. Le climat de crispation qui prévaut actuellement dans le pays rend difficile, voire impossible, le travail sur les grands chantiers du quinquennat. En l'absence d'un consensus minimal et dans un contexte sécuritaire toujours tendu, le régime de Ouattara aura en effet du mal à agir efficacement sur des dossiers cruciaux et sensibles comme ceux de la propriété rurale ou de la réforme constitutionnelle. Il reste seulement trois années au président pour mener à bien ces grands travaux qui ne peuvent attendre la fin de son mandat. En outre, l'instabilité actuelle fragilise un pays qui est dès lors soumis aux aléas des cir-

¹¹⁶ Entretiens de Crisis Group, responsables politiques membres du RHDP et de l'opposition, Abidjan, juin et juillet 2012.

¹¹⁷ Ces accords ont été signés à l'issue d'une réunion qui s'est tenue du 15 au 26 janvier 2003 à Linas-Marcoussis, en France.

Ils visaient à mettre un terme à la guerre civile. Les « Forces nouvelles » et les différents partis politiques qui y ont participé se sont mis d'accord sur plusieurs points, notamment la formation d'un gouvernement de « réconciliation nationale ».

constances. Dans la lourde et inquiétante ambiance qui s'est installée depuis trois mois en Côte d'Ivoire, il suffirait d'un événement imprévisible pour faire replonger le pays dans une crise grave.

IV. JUSTICE ET RECONCILIATION : UNE DERIVE INQUIETANTE

A. UNE JUSTICE A SENS UNIQUE

Aucun progrès n'a été accompli sur ce volet fondamental de la stabilisation et de la réconciliation depuis l'arrivée au pouvoir du président Ouattara. L'argument du temps et de la patience, que les autorités invoquent depuis un an pour justifier de cette absence de progrès, devient de moins en moins convaincant à mesure que passent les semaines et les mois. Plus d'un an après l'investiture de Ouattara, pas un seul élément des FRCI n'a fait l'objet d'une inculpation, ni pour les crimes commis durant la crise postélectorale, ni pour ceux perpétrés au cours de l'année qui a suivi celle-ci.

Le procureur militaire d'Abidjan a certes ouvert 77 dossiers impliquant des éléments des FRCI, mais ceux-ci concernent principalement des délits mineurs, comme des actes de racket.¹¹⁸ En revanche, les procédures concernant les membres de l'ancien régime avancent. Le général Brunot Dogbo Blé a été condamné à quinze ans de prison au cours du premier grand procès de la crise postélectorale.¹¹⁹ Au total, huit proches de Laurent Gbagbo ont été inculpés de « génocide ».¹²⁰ Le choix par la justice ivoirienne de ce chef d'inculpation si particulier semble cependant peu approprié aux crimes en question, notamment pour certains responsables politiques comme l'ancien président du FPI, Pascal Affi N'Guessan, ou le dernier Premier ministre de Gbagbo, Gilbert Aké N'Gbo.

Au-delà des choix maladroits visant à grossir des crimes qui sont déjà suffisamment graves, se dégage une absence manifeste de volonté de la part des autorités de rendre une justice plus équilibrée. Ainsi, deux des individus sur lesquels se portent de forts soupçons dans les massacres de Duékoué, l'ancien commandant de zone Losseni Fofana et le chef de milice Amédé Ouérémi,¹²¹ n'ont fait l'objet d'aucune audition. Ils sont toujours actifs dans la région

¹¹⁸ Entretien de Crisis Group, juriste, Abidjan, juillet 2012.

¹¹⁹ Ex-commandant de la Garde républicaine, le général Brunot Dogbo Blé a été reconnu coupable de séquestration et de complicité dans l'assassinat du colonel-major Adama Doso. Quatre autres gradés ont été condamnés à des peines de prison dans le cadre de cette affaire. « Dogbo Blé condamné à 15 ans de prison ferme », *Nord Sud*, 12 octobre 2012.

¹²⁰ « Huit proches de Gbagbo désormais inculpés de génocide », AFP, 10 juillet 2012.

¹²¹ Chef d'une milice burkinabè installée dans la région du Mont Péko dans l'extrême Ouest, Amadé Ouérémi et ses hommes ont été identifiés par de nombreux témoins comme figurant parmi les auteurs du massacre survenu à Duékoué le 29 mars 2011. « Amadé Ouérémi, planteur ou combattants », *Fraternité Matin*, 15 septembre 2011.

sensible de l'Ouest. Losseni Fofana s'est même vu confier une mission militaire de premier plan, ce qui peut être perçu comme étant une promotion par le pouvoir. Les événements meurtriers du camp de déplacés de Nahibly dont il ne reste plus que des cendres n'ont initialement pas fait l'objet d'enquête judiciaire. Il a fallu que six cadavres soient exhumés du fond d'un puits à Duékoué pour que la justice lance finalement une procédure afin de déterminer les circonstances de la mort de ces six personnes, susceptibles d'avoir été tuées lors de l'assaut contre le camp de déplacés.¹²²

A l'inverse, le secrétaire général du FPI, Laurent Akoun, a été condamné à six mois de prison ferme le 31 août. Cette condamnation a été prononcée par la justice pour des propos « de nature à menacer l'ordre public ».¹²³ Ces propos ne sont cependant pas moins dangereux que ceux employés par *Le Patriote* ou certains cadres des FN, mentionnés plus haut dans ce rapport. Cette justice partielle constitue un obstacle considérable à la réconciliation, laissant perdurer au sein de l'électorat de Gbagbo et bien au-delà, le sentiment d'une « justice des vainqueurs » et d'une humiliation supplémentaire. Ce sentiment d'injustice agite aussi la direction du FPI qui l'utilise comme prétexte pour justifier son refus de dialoguer. Il est renforcé par l'absence de suite donnée au rapport de la commission nationale d'enquête qui a été remis au président Ouattara le 9 août dernier.¹²⁴

Ce document confirme que des crimes ont été commis lors de la crise postélectorale par les forces fidèles au Premier ministre Guillaume Soro qui se sont ralliées dès le début du conflit au président Ouattara.¹²⁵ Ses rédacteurs recommandent « l'ouverture de poursuites judiciaires contre les auteurs présumés de violation, sans égard à leur statut social ». Un trimestre après la publication de ce rapport, cette recommandation importante n'a toujours pas été suivie

d'effet, et ce en dépit des engagements du président Ouattara qui a lui-même voulu cette commission d'enquête.¹²⁶

La CPI porte toujours, à priori, l'espoir d'une justice plus indépendante que les procédures nationales. Cet espoir a été renforcé par la décision des juges de la Cour d'autoriser le procureur à enquêter sur les crimes commis depuis la tentative de coup d'Etat du 19 septembre 2002, et pas seulement sur ceux de la période postélectorale 2010-2011.¹²⁷ Le nouveau mandat d'arrêt international dont la Cour a annoncé l'émission le 22 novembre vise Simone Gbagbo, qui pourrait donc prochainement rejoindre son époux, l'ex-président, à La Haye.¹²⁸ La Cour devrait aussi, dans les mois à venir, ouvrir une représentation à Abidjan. Si elle se garde de toute ingérence politique, elle pourrait mettre rapidement les autorités ivoiriennes devant leurs responsabilités et se charger de rééquilibrer une justice dangereusement partisane. La page du déchirement violent de la Côte d'Ivoire ne pourra être durablement tournée que lorsque chaque camp répondra des crimes de masse les plus importants de ces dix dernières années. Ce n'est manifestement pas encore le cas.

Depuis la révélation des projets de déstabilisation en provenance du Ghana et les attaques qui les ont accompagnées, les arrestations se sont multipliées en Côte d'Ivoire et, avec elles, les accusations de mauvais traitements et d'atteintes aux droits de l'homme.¹²⁹ Avant la publication par Amnesty International et la Fédération internationale

¹²² « Ouverture d'une enquête sur les morts de la fosse commune de Duékoué », RFI, 13 octobre 2012.

¹²³ Lors d'une réunion avec des militants, Akoun a accusé le président Alassane Ouattara de « mentir » et d'avoir voulu « tuer Gbagbo ». « Le numéro deux du parti de Gbagbo condamné à six mois de prison », AFP, 31 août 2012.

¹²⁴ L'intégralité de ce document intitulé « Rapport d'enquête sur les violations des droits de l'Homme et du droit international humanitaire survenues dans la période du 31 octobre 2010 au 15 mai 2011 », publié en juillet 2012, est disponible à l'adresse suivante : <http://news.abidjan.net/h/438749.html>.

¹²⁵ La commission a enregistré 3 248 personnes tuées durant la crise. Les forces armées pro-Gbagbo sont responsables de la mort de 1 452 personnes (dont 1 009 exécutions sommaires), tandis que les Forces républicaines (FRCI) de Ouattara ont causé la mort de 727 personnes (dont 545 exécutions sommaires).

¹²⁶ Le président Ouattara a demandé la création de cette commission le 15 juin 2011. Dans le discours qu'il a prononcé à l'occasion de la remise du rapport le 9 août 2012, il a déclaré : « Je voudrais pour terminer réitérer notre ferme volonté de lutter contre l'impunité et réaffirmer que toutes les personnes qui ont posé des actes répréhensibles, pendant la crise postélectorale, répondront de leurs actes devant la justice ». Voir « Remise officielle du Rapport de la Commission nationale d'enquête : l'allocution de SEM Alassane Ouattara, Président de la République », Présidence, 9 août 2012.

¹²⁷ Voir « Entre progrès réels, insécurité persistante et incertitudes judiciaires, la Côte d'Ivoire toujours fragile », blog de Crisis Group, www.crisisgroupblogs.org/africanpeacebuilding, 19 mars 2012.

¹²⁸ « La CPI lève les scellés sur un mandat d'arrêt à l'encontre de Simone Gbagbo », Communiqué de presse de la Cour pénale internationale, 22 novembre 2012.

¹²⁹ « Human Rights Watch dénonce des détentions "arbitraires" après les attaques dans l'ouest de Côte d'Ivoire », Xinhua, 20 juin 2012. Les attaques du mois d'août auraient été suivies par l'arrestation de plus de 300 personnes et un nombre indéterminé d'exécutions sommaires. Entretien téléphonique de Crisis Group, journaliste, octobre 2012. Voir aussi « Côte d'Ivoire : il est temps de mettre fin au cycle de représailles et de vengeance », Amnesty International, 26 octobre 2012 et « Côte d'Ivoire : la justice pour combattre les violations des droits de l'Homme et l'insécurité », Fédération internationale des ligues des droits de l'homme, 30 octobre 2012.

des ligues des droits de l'homme de deux rapports qui dénoncent de graves violations, le journal *Notre Voie* a publié, le 4 juillet 2012, le témoignage d'un homme qui affirme avoir été torturé dans un centre de détention dans le quartier de Yopougon, à Abidjan. Malgré le caractère partisan de ce quotidien,¹³⁰ ce témoignage comporte de nombreux détails troublants et expose un récit cohérent qui laisse penser que des traitements cruels sont infligés à des militants pro-Gbagbo. Des segments de l'appareil de sécurité opèrent en dehors de la légalité ou à partir d'un cadre très flou, permettant tous les excès. La toute puissante DST, au nom de la sécurité de l'Etat, détient des individus sans qu'ils puissent recevoir l'aide d'un avocat ou qu'il soit possible de connaître leur situation.¹³¹

La police militaire agit sans mission délimitée et clairement définie.¹³² Constituée en décembre 2011 pour régler les problèmes de sécurité posés par des éléments des FRCI ou associés à elles, la police militaire a procédé à des arrestations de civils, au nom de la « menace contre la stabilité de l'Etat ». ¹³³ Ses agissements posent la question du contrôle exercé par le président Ouattara sur un pan entier de l'appareil de sécurité issu des FN qui semble pouvoir agir à sa guise et reproduire les comportements de la rébellion. Ce n'est que lorsque les accusations contre les exactions de la police militaire ont atteint un point critique¹³⁴ que le chef de cette unité, Zacharia Koné, a été relevé de ses fonctions.¹³⁵ La dérive autoritaire du régime se manifeste ailleurs que dans le domaine du droit et de la sécurité. De nombreux interlocuteurs rencontrés par Crisis Group, y compris des personnes favorables au président Ouattara, dénoncent la reproduction de pratiques en vogue sous le précédent régime, notamment des nominations à caractère ethnique dans l'administration.¹³⁶

¹³⁰ Le quotidien parle de « camps de concentration », illustre l'article avec des photos d'archives dont les légendes laissent penser qu'elles sont très récentes, et insiste sur l'origine burkinabè et dioula des tortionnaires. Voir « Silence, on torture sous Ouattara », *Notre Voie*, 4 juillet 2012.

¹³¹ Entretien de Crisis Group, avocat proche du RDR, juin 2012.

¹³² Interrogés par Crisis Group, deux hauts responsables de cette police ont été incapables de donner une définition claire de leur mission. Entretiens de Crisis Group, Abidjan, mars 2012.

¹³³ Entretien de Crisis Group, diplomate, juillet 2012.

¹³⁴ Plusieurs chancelleries ont alerté non officiellement les autorités ivoiriennes sur les pratiques de la police militaire avant même la publication du rapport d'Amnesty International. Entretiens de Crisis Group, diplomates, Abidjan, juin 2012.

¹³⁵ Zacharia Koné a été, début novembre, muté au bataillon d'artillerie sol-air, situé dans le camp militaire d'Akouédo, en périphérie d'Abidjan. « La hiérarchie des FRCI se réorganise », *Jeune Afrique*, 8 octobre 2012.

¹³⁶ Entretiens de Crisis Group, juriste, responsable politique, militaire, haut fonctionnaire, responsables de l'opposition, Abidjan, juin et juillet 2012. En janvier 2012, à l'occasion d'une vi-

B. UN PROCESSUS DE RECONCILIATION AU POINT MORT

Fin juin 2012, l'arrestation d'un membre de l'opposition a suscité une très vive réaction de la CDVR. Le 20 juin, le responsable de la commission chargé de la jeunesse, Karim Ouattara, a souligné lors d'une conférence de presse l'incompatibilité entre le travail de réconciliation de la CDVR et l'arrestation « en dehors des normes réglementaires » de jeunes militants de l'opposition, dont Martial Yavo, président par intérim du Cojep, le Congrès panafricain des jeunes et des patriotes, une organisation pro-Gbagbo dirigée par Charles Blé Goudé. Yavo aurait selon lui été interpellé par des civils armés et conduit au camp du génie militaire dans le quartier d'Adjamé, siège permanent de la police militaire. Karim Ouattara a aussi souligné la multiplication des arrestations arbitraires effectuées par certains services de sécurité ivoiriens :

Il y a une traque des jeunes de l'opposition [...] Je suis indigné. Je ne peux pas comprendre que nous sommes dans une Côte d'Ivoire à l'ère de la réconciliation et que des jeunes leaders de l'opposition soient traqués et enlevés. Je ne vais pas les citer. Ils se connaissent déjà.¹³⁷

Cette prise de position d'un représentant de la CDVR, pour la première fois depuis sa mise en place, a été accueillie par des réactions très virulentes de la presse proche du parti présidentiel, le RDR. « Banny [président de la CDVR] défend les putschistes du FPI », a titré trois jours plus tard le quotidien *L'Expression*, attestant une fois de plus de la forte agressivité qui caractérise toujours la vie politique ivoirienne. Face à une tâche immense, la commission, présidée par Charles Konan Banny, peine à démarrer son travail, se limitant à quelques actions symboliques,¹³⁸ impulsées du haut vers le bas. La CDVR serait sous-financée. Elle n'a pas reçu d'allocations de la part du gouvernement qui l'a mis en place et fait d'elle le principal instrument pour affirmer sa volonté de réconciliation. Mais elle a obtenu plusieurs financements extérieurs, dont une enveloppe de deux milliards de francs CFA

site en France, le président Ouattara a justifié la nomination de ressortissants du Nord à des postes de responsabilité dans l'administration et le gouvernement par la nécessité d'un « rattrapage » des choix régionalistes de l'administration précédente. « Ouattara veut protéger les minorités », *L'Express*, 25 janvier 2012.

¹³⁷ Voir « Un conseiller de Banny exprime son indignation », *L'Inter*, 21 juin 2012.

¹³⁸ L'une des plus spectaculaires de ces actions a été le lancement d'une période de deuil national et de purification le 17 mars 2012 à Abidjan. A cette occasion et devant 4 000 personnes, Charles Konan Banny s'est agenouillé pour demander pardon. « Journées de deuil et de purification / Banny au Chef de l'Etat : « Monsieur le Président, n'ayons pas peur du dialogue » », *L'intelligent d'Abidjan*, 19 mars 2012.

(3,9 millions de dollars) attribuée par la commission de l'Union économique et monétaire de l'Afrique de l'Ouest (UEMOA).¹³⁹

La CDVR a emménagé dans son siège abidjanais en janvier 2012. L'équipe de soixante personnes qui occupe ces locaux n'a été mise en place qu'en mars et n'a toujours pas commencé à réellement travailler. L'absence de moyens n'est qu'une des causes de cette lenteur. En interne, la gestion très centralisée de son président, sa faible capacité d'écoute et le peu de cas qu'il fait des suggestions qui lui sont proposées sont critiqués.¹⁴⁰ La CDVR a pour le moment peu d'impact sur le processus de réconciliation. Le président Ouattara a d'ailleurs demandé, le 1^{er} octobre dernier, à Charles Konan Banny de lui faire de nouvelles propositions afin d'insuffler une nouvelle dynamique à la CDVR.¹⁴¹

Sur le terrain, le travail de réconciliation a finalement débuté sans la commission. Dans plusieurs régions, les initiatives locales se sont multipliées, conduites par des responsables religieux, coutumiers, administratifs ou des ONG.¹⁴² Ce travail doit rapidement recevoir l'appui et le relais de la CDVR dont l'un des objectifs est d'ouvrir de larges espaces de dialogue à travers des délégations locales. La mise en place de ses 36 comités répartis en cinq zones géographiques était prévue pour novembre 2012.¹⁴³ Au milieu de ce mois, les démembrements de la CDVR n'étaient toujours pas en état de fonctionner.

La CDVR n'a pas pour fonction de réconcilier à elle seule les Ivoiriens. Imparfaite, elle n'en demeure pas moins la structure désignée par l'Etat pour conduire cet énorme et indispensable travail. Le gouvernement doit contribuer financièrement à cet effort en dotant la commission des moyens nécessaires à l'exécution de son mandat, au risque de donner raison aux voix critiques qui dénoncent l'absence de volonté politique de réconciliation au plus haut niveau. La CDVR doit agir maintenant. Au lieu de vouloir mettre en place d'un seul coup une lourde et coûteuse machine de 36 représentations locales, elle aurait tout intérêt, avec l'appui de la société civile, à installer progressivement ses comités locaux, en donnant la priorité aux zones qui ont le plus souffert du conflit.

La ville de Duékoué, qui connaît toujours des tensions meurtrières,¹⁴⁴ ou certains quartiers d'Abidjan ont certainement davantage besoin de réconciliation que, par exemple, des régions frontalières du Ghana qui ont connu peu de violences. En attendant que la CDVR débute sa mission, la communauté internationale doit soutenir les initiatives locales de réconciliation. Son président, qui a lancé un appel à la réconciliation après les événements du mois d'août et alerté sur les dangers qui menaçait la nation ivoirienne, doit lui aussi soutenir ces initiatives locales. Il faut en outre que la CDVR soit soutenue et accompagnée par un environnement général favorable à un travail de réconciliation. Dans ce sens, l'existence d'une justice respectueuse de l'égalité des victimes est primordiale.

Le choix du tout répressif opéré par les autorités ivoiriennes au cours des mois écoulés est une impasse. Cette politique conduit de plus en plus de personnes à adhérer aux thèses radicales des pro-Gbagbo en exil. La justice ivoirienne, ainsi que la CPI, doivent envoyer rapidement des signaux forts d'un changement de cap. Seule l'audition ou l'inculpation de responsables des forces associées au pouvoir impliqués dans les violences passées pourront combattre le sentiment d'injustice qui habite actuellement une partie de la population et entretient un malaise général. Faute de quoi, la prise de parole et la volonté d'aller vers l'ennemi d'hier seront difficiles. La CPI ne doit pas se contenter de poursuivre un ancien président accusé d'être « coauteur indirect » de crimes contre l'humanité, ainsi que son épouse.¹⁴⁵ Elle doit aussi rechercher et inculper les militaires de haut rang des deux camps soupçonnés d'avoir donné les ordres de commettre des crimes de cette nature. L'Onuci, sa division des droits de l'homme doit être dotée des moyens indispensables à un meilleur suivi des violations sur l'ensemble du territoire et d'une plus grande capacité de réponse.

La France, les Etats-Unis et l'Union européenne, qui ont jusqu'alors pris très peu de positions publiques critiques à l'égard du régime du président Ouattara, doivent être plus explicites et condamner publiquement les atteintes aux droits de l'homme perpétrées par certaines unités des FRCI. Vingt mois après avoir aidé le président Ouattara et ses

¹³⁹ En dehors de ce financement, la CDVR a reçu d'autres dons d'organisations internationales et envoie régulièrement des émissaires à l'étranger pour tenter de lever des fonds. Voir « Coup de froid avec Washington », *La Lettre du Continent*, 28 juin 2012.

¹⁴⁰ Entretien de Crisis Group, Abidjan, juillet 2012.

¹⁴¹ « Ouattara et Banny en quête de solutions », *Jeune Afrique*, 12 octobre 2012.

¹⁴² Entretiens de Crisis Group, universitaire, responsables politiques, responsable de la société civile, Abidjan, juin et juillet 2012.

¹⁴³ Entretien de Crisis Group, responsable de la société civile, Abidjan, juin 2012.

¹⁴⁴ Le 20 juillet 2012, plusieurs centaines d'habitants de Duékoué aidés par des Dozos et des membres des FRCI ont attaqué un camp de déplacés situé dans cette ville, faisant une dizaine de morts. Ce camp, surveillé par l'Onuci, accueillait 5 000 personnes. Cette attaque a été présentée comme une réaction de la population contre la présence dans le camp d'hommes armés auteurs de nombreux braquages à Duékoué. Elle a opposé deux groupes antagonistes : les assaillants « dioula » et les résidents du camp en majorité « guéré », une ethnie de l'Ouest de la Côte d'Ivoire.

¹⁴⁵ « Mandat d'arrêt à l'encontre de Laurent Koudou Gbagbo », Cour pénale internationale, Chambre préliminaire III, 23 novembre 2011.

alliés à rétablir leur légitimité électorale, les principaux membres de la communauté internationale ne doivent pas craindre de critiquer le pouvoir ivoirien quand celui-ci fait fausse route. Tel est le cas sur le dossier des droits de l'homme mais aussi sur un ensemble plus large de questions comme la corruption, la réconciliation ou la séparation des pouvoirs politique et judiciaire.

V. CONCLUSION

Peu à peu, le pouvoir ivoirien s'éloigne de sa promesse électorale de meilleure gouvernance. En dépit de progrès incontestables et d'une meilleure gestion de l'économie qui a repris sur des bases prometteuses, une tendance inquiétante s'affirme : la reproduction de certaines tares des régimes précédents en Côte d'Ivoire et d'autres gouvernements ouest-africains. En continuant sur cette voie, le régime légitime qui est sorti vainqueur de la crise postélectorale risque d'abord de perdre une partie de sa crédibilité à l'intérieur du pays et la confiance que lui accorde la communauté internationale sur le plan politique et financier. Il risque ensuite de recréer les conditions favorables à une nouvelle période de forte tension, puis de violence. Il est encore temps d'inverser cette tendance et de promouvoir une politique de détente propice à l'élaboration des grandes réformes dont a impérativement besoin le pays et que le candidat Ouattara avait promis de réaliser.

Dakar/Bruxelles, 26 novembre 2012

ANNEXE A

CARTE DE LA COTE D'IVOIRE



ANNEXE B

LISTE DES ACRONYMES

ADDR	Autorité pour le désarmement, la démobilisation et la réinsertion
Cap-UDD	Cap-Unir pour la démocratie et le développement
CEI	Commission électorale indépendante
COJEP	Congrès des jeunes panafricains
CPI	Cour pénale internationale
CDVR	Commission dialogue, vérité et réconciliation
DDR	Désarmement, démobilisation et réinsertion
DST	Direction de la surveillance du territoire
FAFN	Forces armées des Forces nouvelles
FDS	Forces de défense et de sécurité
FMI	Fonds monétaire international
FN	Forces nouvelles
FPI	Front populaire ivoirien
FRCI	Forces républicaines de Côte d'Ivoire
HRW	Human Rights Watch
LIDER	Liberté et démocratie pour la Côte d'Ivoire
LURD	Libériens unis pour la réconciliation et la démocratie
LMP	La majorité présidentielle
MFA	Mouvement des forces d'avenir
MINUL	Mission des Nations unies au Libéria
NDC	National Democratic Congress
ONUCI	Opération des Nations unies en Côte d'Ivoire
PDCI	Parti démocratique de Côte d'Ivoire
PNRRC	Programme national de réinsertion et de réhabilitation communautaire
PPTE	Pays pauvres très endettés
RDR	Rassemblement des républicains
RHDP	Rassemblement des Houphouëtistes pour la démocratie et la paix
RPP	Rassemblement pour la paix, le progrès et le partage
RSS	Réforme du secteur de la sécurité
SIR	Société ivoirienne de raffinage
UDPCI	Union pour la démocratie et la paix en Côte d'Ivoire
UEMOA	Union économique et monétaire ouest-africaine
UNPOL	Police des Nations unies
ULIMO	Mouvement uni pour la démocratie au Libéria
URD	Union pour la république et la démocratie

ANNEXE C

A PROPOS DE L'INTERNATIONAL CRISIS GROUP

L'International Crisis Group est une organisation non gouvernementale indépendante à but non lucratif qui emploie près de 130 personnes présentes sur les cinq continents. Elles élaborent des analyses de terrain et font du plaidoyer auprès des dirigeants dans un but de prévention et de résolution des conflits meurtriers.

La recherche de terrain est au cœur de l'approche de Crisis Group. Elle est menée par des équipes d'analystes situés dans des pays à risque ou à proximité de ceux-ci. À partir des informations recueillies et des évaluations de la situation sur place, Crisis Group rédige des rapports analytiques rigoureux qui s'accompagnent de recommandations pratiques destinées aux décideurs politiques internationaux. Crisis Group publie également *CrisisWatch*, un bulletin mensuel de douze pages offrant régulièrement une brève mise à jour de la situation dans la plupart des pays en conflit (en cours ou potentiel).

Les rapports et briefings de Crisis Group sont diffusés à une large audience par courrier électronique. Ils sont également accessibles au grand public via le site internet de l'organisation : www.crisisgroup.org. Crisis Group travaille en étroite collaboration avec les gouvernements et ceux qui les influencent, notamment les médias, afin d'attirer leur attention et promouvoir ses analyses et recommandations politiques.

Le Conseil d'administration de Crisis Group, qui compte d'éminentes personnalités du monde politique, diplomatique, des affaires et des médias, s'engage directement à promouvoir les rapports et les recommandations auprès des dirigeants politiques du monde entier. Le Conseil d'administration est présidé par Thomas Pickering, un ancien ambassadeur américain. Louise Arbour, ancienne haut commissaire des Nations unies aux droits de l'homme et ancienne procureure générale des Tribunaux pénaux internationaux pour l'ex-Yougoslavie et pour le Rwanda, préside Crisis Group depuis juillet 2009.

Crisis Group a son siège à Bruxelles et dispose de bureaux ou de représentations dans 34 villes : Abuja, Bangkok, Beyrouth, Bichkek, Bogotá, Bujumbura, Dakar, Damas, Dubaï, Gaza, Guatemala City, Islamabad, Istanbul, Jakarta, Jérusalem, Johannesburg, Kaboul, Katmandou, Le Caire, Londres, Moscou, Nairobi, New York, Port-au-Prince, Pékin, Pristina, Rabat, Sanaa, Sarajevo, Séoul, Tbilissi, Tripoli, Tunis et Washington. Crisis Group couvre environ 70 pays et territoires touchés ou menacés par des crises sur quatre continents. En Afrique, il s'agit de : Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Côte d'Ivoire, Erythrée, Ethiopie, Guinée, Guinée-Bissau, Kenya, Libéria, Madagascar, Nigéria, Ouganda, République centrafricaine, République démocratique du Congo, Sierra Leone, Somalie, Soudan, Soudan du Sud, Tchad, et Zimbabwe ; en Asie : Afghanistan, Birmanie/Myanmar, Cache-

mire, Corée du Nord, Détroit de Taïwan, Indonésie, Kazakhstan, Kirghizstan, Malaisie, Népal, Ouzbékistan, Pakistan, Philippines, Sri Lanka, Tadjikistan, Thaïlande, Timor-Leste, Turkménistan ; en Europe : Arménie, Azerbaïdjan, Bosnie-Herzégovine, Chypre, Géorgie, Kosovo, Macédoine, Russie (Caucase du Nord), Serbie et Turquie ; au Moyen-Orient et en Afrique du Nord : Algérie, Bahreïn, Egypte, Iran, Irak, Israël/Palestine, Jordanie, Liban, Libye, Maroc, Sahara occidental, Syrie, Tunisie et Yémen ; et en Amérique latine et aux Caraïbes : Colombie, Guatemala, Haïti et Venezuela.

Crisis Group reçoit le soutien financier d'un grand nombre de gouvernements, de fondations institutionnelles et de donateurs privés. Les agences et départements gouvernementaux suivants ont contribué au financement de Crisis Group ces dernières années : l'Agence américaine pour le développement international, l'Agence australienne pour le développement international, l'Agence autrichienne pour le développement, l'Agence canadienne de développement international, l'Agence néo-zélandaise pour le développement international, l'Agence suédoise pour la coopération internationale et le développement, l'Instrument de stabilité de l'Union européenne, la Principauté du Liechtenstein, le Centre canadien de recherches pour le développement international, le Département du Royaume-Uni pour le développement international, le Département fédéral des affaires étrangères de la Confédération suisse, le ministère belge des Affaires étrangères, le ministère fédéral allemand des Affaires étrangères, le ministère finlandais des Affaires étrangères, le ministère luxembourgeois des Affaires étrangères, le ministère néerlandais des Affaires étrangères, le ministère royal danois des Affaires étrangères, le ministère royal norvégien des Affaires étrangères, le ministère suédois des Affaires étrangères, le ministère turc des Affaires étrangères et Irish Aid.

Les fondations institutionnelles et privées suivantes ont contribué au financement de Crisis Group ces dernières années : la Carnegie Corporation de New York, la Fondation Ades-sium, la Fondation Elders, la Fondation Henry Luce, la Fondation John D. et Catherine T. MacArthur, la Fondation Oak, la Fondation Radcliffe, la Fondation Stanley, la Fondation The Charitable, la Fondation Tinker Incorporated, la Fondation William et Flora Hewlett, le Fonds Ploughshares, le Fonds Rockefeller Brothers, les Fondations Open Society et Humanity United.

Novembre 2012

ANNEXE D

RAPPORTS ET BRIEFINGS DE CRISIS GROUP SUR L'AFRIQUE DEPUIS 2009

Afrique australe

Zimbabwe: Engaging the Inclusive Government, Briefing Afrique N°59, 20 avril 2009.

Zimbabwe: Political and Security Challenges to the Transition, Briefing Afrique N°70, 3 mars 2010.

Madagascar : sortir du cycle de crises, Rapport Afrique N°156, 18 mars 2010.

Madagascar : la crise à un tournant critique ?, Rapport Afrique N°166, 18 novembre 2010 (aussi disponible en anglais).

Zimbabwe: The Road to Reform or Another Dead End, Rapport Afrique N°173, 27 avril 2011.

Resistance and Denial: Zimbabwe's Stalled Reform Agenda, Briefing Afrique N°82, 16 novembre 2011.

Zimbabwe's Sanctions Standoff, Briefing Afrique N°86, 6 février 2012 (aussi disponible en chinois).

Implementing Peace and Security Architecture (II): Southern Africa, Rapport Afrique N°191, 15 octobre 2012.

Afrique centrale

Tchad : la poudrière de l'Est, Rapport Afrique N°149, 15 avril 2009 (aussi disponible en anglais).

Congo : cinq priorités pour une stratégie durable de construction de la paix, Rapport Afrique N°150, 11 mai 2009 (aussi disponible en anglais).

Congo : une stratégie globale pour désarmer les FDLR, Rapport Afrique N°151, 9 juillet 2009 (aussi disponible en anglais).

Burundi : réussir l'intégration des FNL, Briefing Afrique N°63, 30 juillet 2009.

Tchad : sortir du piège pétrolier, Briefing Afrique N°65, 26 août 2009 (aussi disponible en anglais).

République centrafricaine : relancer le dialogue politique, Briefing Afrique N°69, 12 janvier 2010 (aussi disponible en anglais).

Burundi : garantir un processus électoral crédible, Rapport Afrique N°155, 12 février 2010 (aussi disponible en anglais).

Libye/Tchad : au-delà d'une politique d'influence, Briefing Afrique N°71, 23 mars 2010 (aussi disponible en arabe).

Congo : l'enlèvement du projet démocratique, Briefing Afrique N°73, 8 avril 2010 (aussi disponible en anglais).

Tchad : au-delà de l'apaisement, Rapport Afrique N°162, 17 août 2010.

Congo : pas de stabilité au Kivu malgré le rapprochement avec le Rwanda, Rapport Afrique N°165, 16 novembre 2010 (aussi disponible en anglais).

De dangereuses petites pierres : les diamants en République centrafricaine, Rapport Afrique N°167, 16 décembre 2010 (aussi disponible en anglais).

Burundi : du boycott électoral à l'impasse politique, Rapport Afrique N°169, 7 février 2011 (aussi disponible en anglais).

Le Nord-Ouest du Tchad : la prochaine zone à haut risque ?, Briefing Afrique N°78, 17 février 2011.

Congo : le dilemme électoral, Rapport Afrique N°175, 5 mai 2011 (aussi disponible en anglais).

Congo: le processus électoral vu de l'Est, Briefing Afrique N°80, 5 septembre 2011 (aussi disponible en anglais).

L'Afrique sans Kadhaï : le cas du Tchad, Rapport Afrique N°180, 21 octobre 2011 (aussi disponible en anglais).

The Lord's Resistance Army: End Game?, Rapport Afrique N°182, 17 novembre 2011.

Burundi : la crise de corruption, Rapport Afrique N°185, 21 mars 2012 (aussi disponible en anglais).

L'or noir au Congo : risque d'instabilité ou opportunité de développement ?, Rapport Afrique N°188, 11 juillet 2012 (aussi disponible en anglais).

L'Est du Congo : pourquoi la stabilisation a échoué, Briefing Afrique N°91, 4 octobre 2012 (aussi disponible en anglais).

Burundi : bye-bye Arusha ? Rapport Afrique N°192, 25 octobre 2012.

Afrique de l'Ouest

Liberia: Uneven Progress in Security Sector Reform, Rapport Afrique N°148, 13 janvier 2009.

Guinée-Bissau : construire un véritable pacte de stabilité, Briefing Afrique N°57, 29 janvier 2009 (aussi disponible en anglais).

Guinée : la transition ne fait que commencer, Briefing Afrique N°58, 5 mars 2009 (aussi disponible en anglais).

Nigeria: Seizing the Moment in the Niger Delta, Briefing Afrique N°60, 30 avril 2009.

Guinea-Bissau: Beyond Rule of the Gun, Briefing Afrique N°61, 25 juin 2009 (aussi disponible en portugais).

Côte d'Ivoire : les impératifs de sortie de crise, Briefing Afrique N°62, 2 juillet 2009 (aussi disponible en anglais).

Guinée : pour en finir avec les régimes militaires, Briefing Afrique N°66, 16 octobre 2009 (aussi disponible en anglais).

Côte d'Ivoire : sécuriser le processus électoral, Rapport Afrique N°158, 5 mai 2010.

Cameroun : Etat fragile?, Rapport Afrique N°160, 25 mai 2010 (aussi disponible en anglais).

Cameroun : les dangers d'un régime en pleine fracture, Rapport Afrique N°161, 24 juin 2010 (aussi disponible en anglais).

Guinée : réformer l'armée, Rapport Afrique N°164, 23 septembre 2010 (aussi disponible en anglais).

Côte d'Ivoire : sortir enfin de l'ornière ?, Briefing Afrique N°77, 25 novembre 2010.

Northern Nigeria: Background to Conflict, Rapport Afrique N°168, 20 décembre 2010.

Nigeria's Elections: Reversing the Degeneration?, Briefing Afrique N°79, 24 février 2011.

Côte d'Ivoire : faut-il se résoudre à la guerre ?, Rapport Afrique N°171, 3 mars 2011 (aussi disponible en anglais).

Une période critique pour stabiliser la Côte d'Ivoire, Rapport Afrique N°176, 1^{er} août 2011 (aussi disponible en anglais).

Liberia: How Sustainable Is the Recovery?, Rapport Afrique N°177, 19 août 2011.

Guinée : remettre la transition sur les rails, Rapport Afrique N°178, 23 septembre 2011 (aussi disponible en anglais).

Côte d'Ivoire : poursuivre la convalescence, Briefing Afrique N°83, 16

- décembre 2011 (aussi disponible en anglais).
- Au-delà des compromis : les perspectives de réforme en Guinée-Bissau*, Rapport Afrique N°183, 23 janvier 2012 (aussi disponible en portugais).
- Liberia: Time for Much-Delayed Reconciliation and Reform*, Briefing Afrique N°88, 12 juin 2012.
- Mali : éviter l'escalade*, Rapport Afrique N°189, 18 juillet 2012 (aussi disponible en anglais).
- Au-delà des luttes de pouvoir : que faire face au coup d'Etat et à la transition en Guinée-Bissau*, Rapport Afrique N°190, 17 août 2012 (aussi disponible en anglais).
- Mali : pour une action internationale résolue et concertée*, Briefing Afrique N°90, 24 septembre 2012 (aussi disponible en anglais).
- Corne de l'Afrique*
- Sudan: Justice, Peace and the ICC*, Rapport Afrique N°152, 17 juillet 2009.
- Somalia: The Trouble with Puntland*, Briefing Afrique N°64, 12 août 2009.
- Ethiopia: Ethnic Federalism and Its Discontents*, Rapport Afrique N°153, 4 septembre 2009.
- Somaliland: A Way out of the Electoral Crisis*, Briefing Afrique N°67, 7 décembre 2009.
- Sudan: Preventing Implosion*, Briefing Afrique N°68, 17 décembre 2009.
- Jonglei's Tribal Conflicts: Countering Insecurity in South Sudan*, Rapport Afrique N°154, 23 décembre 2009.
- Rigged Elections in Darfur and the Consequences of a Probable NCP Victory in Sudan*, Briefing Afrique N°72, 30 mars 2010.
- L'Armée de résistance du Seigneur : une stratégie régionale pour sortir de l'impasse*, Rapport Afrique N°157, 28 avril 2010 (aussi disponible en anglais).
- Sudan: Regional Perspectives on the Prospect of Southern Independence*, Rapport Afrique N°159, 6 mai 2010.
- Somalia's Divided Islamists*, Briefing Afrique N°74, 18 mai 2010 (aussi disponible en somali).
- Sudan: Defining the North-South Border*, Briefing Afrique N°75, 2 septembre 2010.
- Eritrea: The Siege State*, Rapport Afrique N°163, 21 septembre 2010.
- Negotiating Sudan's North-South Future*, Briefing Afrique N°76, 23 novembre 2010.
- Somalia: The Transitional Government on Life Support*, Rapport Afrique N°170, 21 février 2011.
- Politics and Transition in the New South Sudan*, Briefing Afrique N°172, 4 avril 2011.
- Divisions in Sudan's Ruling Party and the Threat to the Country's Stability*, Rapport Afrique N°174, 4 mai 2011.
- South Sudan: Compounding Instability in Unity State*, Rapport Afrique N°179, 17 octobre 2011 (aussi disponible en chinois).
- Mettre en œuvre l'architecture de paix et de sécurité (I) : l'Afrique centrale*, Rapport Afrique N°181, 7 novembre 2011 (aussi disponible en anglais).
- Kenya: Impact of the ICC Proceedings*, Briefing Afrique N°84, 9 janvier 2012.
- Kenyan Somali Islamist Radicalisation*, Briefing Afrique N°85, 25 janvier 2012.
- The Kenyan Military Intervention in Somalia*, Rapport Afrique N°184, 15 février 2012.
- Somalia: An Opportunity that Should Not Be Missed*, Briefing Afrique N°87, 22 février 2012.
- China's New Courtship in South Sudan*, Rapport Afrique N°186, 4 avril 2012.
- Uganda: No Resolution to Growing Tensions*, Rapport Afrique N°187, 5 avril 2012.
- Ethiopia After Meles*, Briefing Afrique N°89, 22 août 2012.
- Assessing Turkey's Role in Somalia*, Briefing Afrique N°92, 8 octobre 2012.

ANNEXE E

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'INTERNATIONAL CRISIS GROUP

PRESIDENT DU CONSEIL

Thomas R Pickering

Ancien sous-secrétaire d'Etat américain ; ambassadeur des Etats-Unis aux Nations unies, en Russie, en Inde, en Israël, au Salvador, au Nigeria et en Jordanie

PRESIDENTE DIRECTRICE GENERALE

Louise Arbour

Ancienne haut commissaire des Nations unies aux droits de l'homme et procureure générale des Tribunaux pénaux internationaux pour l'ex-Yougoslavie et pour le Rwanda

VICE-PRESIDENTS DU CONSEIL

Ayo Obe

Juriste, Lagos, Nigeria

Ghassan Salamé

Directeur, Ecole des affaires internationales, Sciences Po Paris

COMITE DE DIRECTION

Morton Abramowitz

Ancien secrétaire d'Etat adjoint et ambassadeur des Etats-Unis en Turquie

Cheryl Carolus

Ancienne haut commissaire de l'Afrique du Sud auprès du Royaume-Uni et secrétaire générale de l'ANC

Maria Livanos Cattau

Ancienne secrétaire général à la Chambre de commerce internationale

Yoichi Funabashi

Président, Rebuild Japan Initiative Foundation; Ancien rédacteur en chef de l'*Asahi Shimbun*, Japon

Frank Giustra

Président-directeur général, Fiore Financial Corporation

Lord (Mark) Malloch-Brown

Ancien vice-secrétaire général des Nations unies et administrateur du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD)

Moisés Naím

Chercheur principal, Programme économie Internationale, Carnegie Endowment for International Peace ; ancien rédacteur en chef, *Foreign Policy*

George Soros

Président, Open Society Institute

Pär Stenbäck

Ancien ministre des Affaires étrangères de la Finlande

AUTRES MEMBRES DU CONSEIL

Kofi Annan

Ancien secrétaire général des Nations unies ; prix Nobel de la Paix (2001)

Nahum Barnea

Editorialiste en chef de *Yedioth Ahronoth*, Israël

Samuel Berger

Président, Albright Stonebridge Group LLC ; ancien conseiller à la sécurité nationale des Etats-Unis

Emma Bonino

Vice-présidente du Sénat ; ancienne ministre italienne aux Affaires européennes et au Commerce extérieur et commissaire européenne pour l'aide humanitaire

Micheline Calmy-Rey

Ancienne présidente et ministre des Affaires étrangères de la Confédération suisse

Wesley Clark

Ancien commandant suprême des forces alliées de l'Otan en Europe

Sheila Coronel

Professeur « Toni Stabile » de pratique de journalisme d'investigation ; directeur du Centre Toni Stabile pour le journalisme d'investigation, Université de Columbia, Etats-Unis

Mark Eyskens

Ancien Premier ministre de Belgique

Nabil Fahmy

Ancien ambassadeur égyptien aux Etats-Unis et au Japon ; Directeur et fondateur, Ecole des affaires publiques, Université américaine du Caire

Joshua Fink

Président-directeur général & directeur des investissements, Enso Capital Management LLC

Joschka Fischer

Ancien ministre des Affaires étrangères d'Allemagne

Lykke Friis

Ancienne ministre du Climat et de l'Energie et ministre à l'Egalité des sexes du Danemark ; ancienne rectrice à l'Université de Copenhague

Jean-Marie Guéhenno

Professeur « Arnold Saltzman » d'études sur la paix et les conflits, Université de Columbia ; ancien sous-secrétaire général du Département des opérations de maintien de la paix des Nations unies

Carla Hills

Ancienne ministre du Logement et représentante du Commerce extérieur des Etats-Unis

Mo Ibrahim

Fondateur et président, Mo Ibrahim Foundation ; fondateur, Celtel International

Igor Ivanov

Ancien ministre des Affaires étrangères de la Fédération russe

Asma Jahangir

Présidente de l'Association du Barreau de la Cour suprême du Pakistan ; ancien rapporteur spécial des Nations unies sur la liberté de religion ou de conviction

Wadah Khanfar

Co-fondateur, Forum Al Sharq ; Ancien directeur général du réseau Al Jazeera

Wim Kok

Ancien Premier ministre des Pays-Bas

Ricardo Lagos

Ancien président du Chili

Joanne Leedom-Ackerman

Ancienne secrétaire internationale de PEN International ; romancière et journaliste, Etats-Unis

Lalit Mansingh

Ancien ministre indien des Affaires étrangères, ambassadeur auprès des Etats-Unis et haut commissaire au Royaume-Uni

Benjamin Mkapa

Ancien président de la Tanzanie

Laurence Parisot

Présidente, MEDEF (syndicat du patronat français)

Karim Raslan

Fondateur, directeur et président-directeur général de KRA Group

Paul Reynolds

Président-directeur général, Canaccord Financial Inc.

Javier Solana

Ancien haut représentant de l'Union européenne pour la Politique étrangère et de sécurité commune, secrétaire général de l'Otan et ministre des Affaires étrangères d'Espagne

Liv Monica Stubholt

Première vice-présidente en stratégie et communication, Kvaerner ASA ; ancienne secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères de Norvège.

Lawrence Summers

Ancien directeur du National Economic Council et secrétaire du Trésor des Etats-Unis ; président émérite de l'Université d'Harvard

Wang Jisi

Directeur, Ecole des affaires internationales, Université de Pékin ; membre du comité de conseil en politique étrangère du ministère des Affaires étrangères chinois

Wu Jianmin

Vice-directeur exécutif, China Institute for Innovation and Development Strategy ; membre du comité de conseil en politique étrangère du ministère des Affaires étrangères chinois ; Ancien ambassadeur chinois aux Nations unies et en France

Lionel Zinsou

Président-directeur général, PAI Partners

CONSEIL PRESIDENTIEL

Groupe éminent de donateurs privés qui apportent un soutien et une expertise essentiels à Crisis Group.

Dow Chemical	George Landegger	Shearman & Sterling LLP
Mala Gaonkar	McKinsey & Company	Ian Telfer
Frank Holmes	Ford Nicholson & Lisa Wolverton	White & Case LLP
Steve Killelea	Harry Pokrandt	Neil Woodyer

CONSEIL CONSULTATIF INTERNATIONAL

Donateurs privés qui fournissent une contribution essentielle aux activités de prévention des conflits armés de Crisis Group.

Anglo American PLC	FTI Consulting	Harriet Mouchly-Weiss	Horst Sporer
APCO Worldwide Inc.	Seth & Jane Ginns	Näringslivets Inter- nationella Råd (NIR) – International Council of Swedish Industry	Statoil
Ryan Beedie	Alan Griffiths	Griff Norquist	Belinda Stronach
Stanley Bergman & Edward Bergman	Rita E. Hauser	Ana Luisa Ponti & Geoffrey R. Hoguet	Talisman Energy
BP	Sir Joseph Hotung	Kerry Propper	Tilleke & Gibbins
Chevron	Iara Lee & George Gund III Foundation	Michael L. Riordan	Kevin Torudag
Neil & Sandra DeFeo Family Foundation	George Kellner	Shell	VIVA Trust
Equinox Partners	Amed Khan	Nina Solarz	Yapı Merkezi Construction and Industry Inc.
Fares I. Fares	Faisal Khan		Stelios S. Zavvos
Neemat Frem	Zelmira Koch Polk		
	Elliott Kulick		

CONSEILLERS

Anciens membres du Conseil d'administration qui maintiennent leur collaboration avec Crisis Group et apportent leurs conseils et soutien (en accord avec toute autre fonction qu'ils peuvent exercer parallèlement).

Martti Ahtisaari Président émérite	Joaquim Alberto Chissano	Barbara McDougall	Ed van Thijn
George Mitchell Président émérite	Victor Chu	Matthew McHugh	Simone Veil
Gareth Evans Président émérite	Mong Joon Chung	Miklós Németh	Shirley Williams
Kenneth Adelman	Pat Cox	Christine Ockrent	Grigory Yavlinski
Adnan Abu Odeh	Gianfranco Dell'Alba	Timothy Ong	Uta Zapf
HRH Prince Turki al- Faisal	Jacques Delors	Olara Otunnu	Ernesto Zedillo
Hushang Ansary	Alain Destexhe	Lord (Christopher) Patten	
Óscar Arias	Mou-Shih Ding	Shimon Peres	
Ersin Arioğlu	Uffe Ellemann-Jensen	Victor Pinchuk	
Richard Armitage	Gernot Erler	Surin Pitsuwan	
Diego Arria	Marika Fahlén	Cyril Ramaphosa	
Zainab Bangura	Stanley Fischer	Fidel V. Ramos	
Shlomo Ben-Ami	Malcolm Fraser	George Robertson	
Christoph Bertram	I.K. Gujral	Michel Rocard	
Alan Blinken	Swanee Hunt	Volker Rühe	
Lakhdar Brahimi	Max Jakobson	Güler Sabancı	
Zbigniew Brzezinski	James V. Kimsey	Mohamed Sahnoun	
Kim Campbell	Aleksander Kwasniewski	Salim A. Salim	
Jorge Castañeda	Todung Mulya Lubis	Douglas Schoen	
Naresh Chandra	Allan J. MacEachen	Christian Schwarz- Schilling	
Eugene Chien	Graça Machel	Michael Sohlman	
	Jessica T. Mathews	Thorvald Stoltenberg	
	Nobuo Matsunaga	Leo Tindemans	